Peintures Délayées
Qualité Supérieure,
PRIX MODÉRÉS.
J. B. DUFORD
105 RUE RIDEAU

LE CANADA

O. NEVILLE
IMPORTATEUR DE VINS ET LIQUEURS EXTRA
87 Rue Rideau 87
Situé par le Marché By.
Epicerie de famille, porte voisine de M. Borthwick.

Publié par la Cie. d'Imp. EDITION QUOTIDIENNE Oscar McDonnell, Directeur

10ème ANNEE, No. 19 OTTAWA, LUNDI 23 JUILLET 1888 LE NUMERO : 1 CENTIN

LE CANADA
FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....$4.00.
" en dehors de la ville..... 3.00.
EDITION HEBDOMADAIRE
Un an.....$1.00
Invariablement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à
OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS
118 rue St Patrice
414 et 416 rue Sussex

ACTUALITES

La *Lanterne* dit que l'explorateur français de Brazza est devenu membre de la Loge maçonnique "l'Alsace-Lorraine."

Madame Sarah Bernhardt se propose l'an prochain, pendant l'Exposition, de jouer *Roméo et Juliette* à Paris.

D'après de récents arrangements, les abeilles, empaquetées convenablement, peuvent être transmises par la malle entre les Etats-Unis et le Canada.

Le *Star* dit savoir d'un ami personnel de l'hon M Mercier que le premier ministre partira au commencement de septembre pour Rome et qu'à cette époque toute la question concernant les biens des Jésuites sera soumise pour la seconde fois au Saint-Père.

Il règne une grande agitation politique dans l'Ile de Terreneuve relativement à la question de l'entrée de cette île dans la Confédération canadienne.

Le courant populaire semble être en faveur de l'union fédérale.

Il est probable que cette question sera définitivement réglée à la prochain session de la législature de Terreneuve et à la prochaine session du parlement fédéral.

Voici une note d'une jolie insolence que nous trouvons dans la *Vérité* :

AU NORD-OUEST :—Sir John a nommé le R P Gendreau, O.M.I, commissaire pour visiter les sauvages du Nord-Ouest. Le R P Gendreau était à Régina ces jours derniers. Sir John compte, sans doute, obtenir un rapport qui justifie sa politique à l'égard des tribus.

Comme si le Rév Père Gendreau était homme à se constituer le plat instrument de Sir John, aux dépens de la vérité.

Un nouveau prix vient d'être fondé à l'Académie française dans des conditions qui méritent d'être signalées.

Au commencement d'une séance, il a été donné lecture d'une délibération de la Société royale du Canada, en vertu de laquelle est fondé un prix qui portera le nom de *prix de la Nouvelle-France* et qui sera décerné tous les ans par l'Académie française à un ouvrage écrit par un Français ou par un Canadien,

Le Canada n'a jamais oublié qu'il fut autrefois une colonie française ; il nous donne en ce moment un précieux témoignage de sympathie.

Une commission d'ingénieurs de l'armée des Etats-Unis vient d'ouvrir une enquête officielle sur l'établissement d'un pont suspendu entre New-York et Jersey City, conformément au projet de la loi présenté au congrès par M S S Cox, représentant de New-York.

Le pont dont la construction est proposée serait semblable à celui de Brooklyn et son tablier devrait avoir au moins cent quarante pieds d'élévation au dessus du niveau moyen des hautes eaux. Les piles seraient construites sur chaque rive ; il ne pourrait en être élevé sur un point quelconque de la largeur de l'Hudson qui est en cet endroit de près d'un mille.

On pense que le bill autorisant la construction de ce pont sera adopté pendant la session actuelle du Congrès, et dans ce cas les travaux du pont commenceront d'ici à un an.

UN MYSTERIEUX PROCÈS.

Les journaux de Montréal nous apportent les détails d'une affaire extraordinaire dont la ville de Sorel a été dernièrement le théâtre.

L'hiver dernier, Jean Baptiste Charland et son fils ont été arrêtés et traduits devant la cour criminelle. Le procès des deux prisonniers fut fixé pour le 3 juillet courant.

Quelques jours avant le terme de la cour la Couronne a fait assigner les témoins dans la cause, leur ordonnant de comparaître en cour le 3 juillet pour rendre leurs témoignages. Les témoins étaient les suivants :

Adolphe Parent, Hub. Caron Achille Martel, Napoléon Hamel F. Lemire, Wm Parent, Abraham Parent, Amable Dupien, Evariste Richard, M. Pitre, Dr Bourret, P. E. Robillard, notaire, A. Robillard, N. Houle, Daniel Martel. Louis Tessier, E. Paquet.

Deux jours avant l'ouverture du terme de la cour criminelle, à Sorel, chacun de ces témoins a reçu la lettre suivante :

Sorel, 20 juin 1888.

Monsieur,

Vous êtes notifié de ne pas vous rendre à Sorel, pour rendre témoignage devant la cour criminelle, dans les affaires de J.-Bte Charland, fils et autres.

Si vous vous rendez à Sorel, pour rendre votre témoignage, vous ne serez ni taxé ni payé de vos frais de voyage.

Tout à vous,
A. GERMAIN.
Substitut du Procureur-Général.

A l'ouverture de la cour, la cause de *Charland* a été appelée, comme si de rien n'était, un jury a été assermenté. Et les témoins étant appelés, firent naturellement défaut, et un verdict de non-coupable a été rendu, faute de preuve.

L'avocat de la partie privée protesta devant la cour contre la conduite extraordinaire de l'avocat de la Couronne, qui répondit : *J'ai mes ordres et je suis obligé de passer par là, ce n'est pas moi qui fais la chose.*

Il paraitrait que les Charland sont des partisans enragés du gouvernement Mercier ; et voilà la seule raison apparente qui ait pu induire le gouvernement a jouer ce rôle ignoble.

Si les rouges continuent comme ils ont commencé, la province de Québec va être témoin de belles choses, avant longtemps. Lorsqu'un ministre de la Couronne consent à prostituer sa position responsable, afin de sauver des mains de la justice un partisan politique, il est temps de se demander : *Où allons nous ?*

On dit que cette affaire mystérieuse a fait sensation dans les cercles judiciaires.

Nous sommes heureux d'apprendre que les justiciables du district de Richelieu signent des requêtes à l'hon. ministre de la Justice lui demandant une enquête sur la conduite du Procureur-Général Turcotte, *in re* la Reine *vs* Charland. Nous invitons tous les honnêtes gens à se mettre à l'œuvre. L'affaire en vaut la peine. Et dans l'intérêt de la bonne administration de la justice, l'hon. ministre doit accorder cette enquête.

AU REVD PERE GUILET, O. M. I.

Les anciens et présents élèves du collége d'Ottawa apprendront avec peine le départ inopiné du préfet de discipline de cette institution. Attaché au collége depuis bientôt 11 ans, ceux q ont eu l'avantage de passer quelque temps dans les murs de l'Université d'Ottawa, ont apprécié hautement les belles qualités dont le Révd Père Guillet est doué. Durant son séjour au collège d'Ottawa, cé Révd Père a contribué pour une large part à l'avancement et à la prospérité de cette institution ; car à qui devons-nous toutes ces gloires et palmes que les élèves ont remporté sur leurs ennemis indomptables, si ce n'est au Révd Père Guillet, dont nous déplorons le départ aujourd'hui. Il n'a rien épargné pour l'éducation et les amusements des élèves. D'ailleurs, il est unitile de vouloir énumérer tout ce que le Révd Père a fait pour les élèves, car toutes ces choses sont connues et appréciées de tous.

La seule chose qui reste à faire est de remercier le personnel du collége du choix qu'il a fait, du Révd Père Jacob, O. M. I., comme digne successeur du Révd Père Guillet. Quoique le Révd. Père Jacob ne soit au collége que depuis peu de temps, il a su déjà se former un nombreux cercle d'amis et gagner l'estime des élèves.

Nous nous unissons pour souhaiter aux Révds Pères Guillet et Jacob bonheur et succès dans leur nouvelle carrière.

L'EXPOSITION DE 1888.

Ottawa aura l'avantage, cette année, d'avoir pour la première fois une exhibition centrale. Jusqu'à présent, on le sait, les expositions qui ont été tenues dans la Capitale étaient sous les auspices de l'Association des Arts et de l'Agriculture d'Ontario, et il devenait impossible, malgré tous les arrangements les plus amiables, qu'Ottawa fut rétribué tel qu'il le méritait. C'est pour cela qu'un mouvement des plus louables, s'étant organisés il a été décidé, après bien des pourparlers, de nombreuses assemblées et de longues discussions qu'à l'avenir Ottawa aurait son Exhibition Centrale, c'est-à-dire à elle proprement dite, et c'est en septembre 1888 que s'ouvrira la première de ces expositions de la ville d'Ottawa.

Comme bien on se l'imagine, la chose vaudra la peine d'être vue et les préparatifs de toutes sortes pour en assurer le plus complet succès, ne sont pas négligés. Actuellement, le promaire Erratt est à Buffalo, de retour de New-York, faisant choix d'attractions pour la durée des fêtes de l'Exposition.

Notre ville est parfaitement située pour tenir une Exposition des plus belles et les améliorations que l'on est à faire subir au Parc Lansdowne ou aura lieu l'Exposition y ajouteront encore un nouvel attrait. D'un autre côté, le terrain que la corporation a acheté récemment pour agrandir le Parc et le rendre en tout semblable à celui de Toronto ne manquera pas de rendre plus facile l'accès au Parc en voiture où à pied et les commodités générales de transport en temps d'exposition.

Il est donc à présumer que des milliers et des milliers d'étrangers visiteront la Capitale durant la semaine de l'Exposition, au grand avantage des citoyens de la ville, à quelque classe mercantile qu'ils appartiennent, qui en bénéficieront largement.

Les promoteurs de cette exposition centrale ont aussi droit de s'attendre à un succès sans précédent puisque ce sera la première fête industrielle et agricole qui sera tenue directement sous le contrôle de la ville d'Ottawa.

Qu'on le remarque bien, ce ne sera plus l'Exposition provinciale de la société des Arts d'Ontario, mais une exposition purement et simplement locale dont le bénéfice sera pour les citoyens de la Capitale. Parlant de bénéfices, il ne sera pas hors de propos de faire voir comment s'en est retiré l'année dernière, le comité de l'exposition de Toronto, qui a duré une quinzaine de jours :

Les recettes totales ont atteint $52,051.

C'est-à-dire une augmentation de $11,144 sur les recettes de l'an précédent.

En face de ces beaux chiffres nous devons espérer plus que jamais que l'Exposition d'Ottawa, qui s'ouvrira au mois de septembre prochain, assurera de son côté un résultat pécuniaire qui aura sa place à la suite des chiffres éloquents ci-dessus.

A Londres.

Les canadiens dont les noms suivent étaient présents au concours de tir Wimbledon :

MM, McLeod Stewart, maire d'Ottawa, A F McIntyre, C M Bunting, Donald McMaster, de Montréal. Le marquis de Lorne et la princesse Louise étaient aussi présents.

COURRIER DE HULL.

Les membres de l'Union St Joseph, se réuniront ce soir.

M. Bisson, M P P, de Beauharnois, était à Hull, samedi.

La neuvaine en l'honneur de Ste Anne est commencée hier après-midi.

Plusieurs personnes de Hull prendront part au pélérinage à Ste Anne de Beaupré, demain.

Il est grandement quastion de fonder un journal indépendant à Hull.

Plusieurs amateurs de pêche iront cette semaine au lac Bernard, pour y passer quelques jours.

E. G. LAVERDURE & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
SORBETIERES POUR LA CREME A LA GLACE, GLACIERES, PINCES A GLACE, MOULINS POUR L'HERBE, TOILE METALLIQUE, PRESSES A FRUITS, PRESSES A VIN
BOYAUX "HOSE" EN CAOUTCHOUC ET EN COTON A BON MARCHE
69 & 75, RUE WILLIAM.

O. R. N. Co.

LIGNE QUOTIDIENNE DE VAPEURS
ENTRE
Ottawa et Montréal
COMMENÇANT
LE 10 MAI, 1888.
Le superbe bateau à vapeur en fer EMPRESS, (construit spécialement pour la commodité des touristes) partira du Quai de la Reine tous les jours à 7.20 du matin, avec des passagers et du fret.
La moins coûteuse et la seule ligne par eau lusqu'à Montréal, sautant les rapides de Lachine et passant sous le Pont Victoria.
Les passagers pour les stations balnéaires trouveront un grand avantage par cette route. Les bateaux viennent accoster près des vapeurs pour Québec à Montréal.
La voie la plus agréable et la plus directe pour se rendre aux célèbres "Caledonia Springs."
Excursions du samedi à Grenville et retour, 50 centins.
Billets obtenus de l'agent, M. E. King, rue Sparks où à bord du bateau. Toutes informations reçues au bureau de l'agent, Quai de la Reine.
R. W. SHEPHERD, Jr.
Ottawa, 1 mai 1888.—jno. Gérant.

Le Benefice est pour vous.
MESSIEURS.—Il y a quelque temps, j'ai ordonné 10 caisses de chaussures pour dames directement de la manufacture.
Etaient-ils en fête (où) étais-je moi-même lorsque j'ai donné l'ordre), ils m'ont envoyé au lieu de cela 10 caisses de chaussures pour hommes.
Le résultat de notre correspondance à ce sujet a été que je devais garder les chaussures et les vendre à prix réduits. C'est ce que je fais en ce moment.
Je vends ces chaussures pour hommes, à $1.25. Ne l'oubliez pas, s'il vous plaît ! Venez me voir, et probablement que je vous en vendrai une ou deux paires.
CHAS. J. BOTT,
119, RUE RIDEAU. 4-4m-68-1a

GRANDE OUVERTURE
—D'UN—
MAGNIFIQUE MAGASIN
—DE—
TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, ETC., ETC.
Nous exécuterons aussi toutes sortes d'ouvrages à fresque et décorations en papier de tout genre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Tout ouvrage sera garanti.
BELAND & LEMIEUX.
Résidence privée : 268, rue de l'Eglise.
22m-1a Magasin : 31, rue Duke, Chaudière.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solliciteur, Notaire, etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements.
BUREAU: 71½ RUE SPARKS, OTTAWA
30j 1m

A VENDRE
Cette magnifique propriété située vis-à-vis la nouvelle église catholique sur le chemin de Montréal. Cette propriété comprend 10 acres de lin, maison, grange, arbres fruitiers, 2,000 vignes à raisin, etc., etc. Tous les instruments aratoires nécessaires à l'agriculture. Une personne personne qui désire tenir un hôtel de première classe, pourra difficilement trouver un endroit plus avantageux. S'adresser à
H. TALBOT,
Département des Travaux Publics.
Ottawa, 20 Juin, 1888. 30j-1m

FAITS PROUVÉS.

Parmi les nombreures maladies auxquelles l'Eau St. Léon a été considérée comme un remède certain et durable, nous mentionnerons la dyspepsie, les bâtiements d'estomac, la constipation, la maladie du foie, la bronchite. Quand au rhumatisme, l'Eau St Léon est d'une vertu incroyable. Nous prions particulièrement de porter toute votre attention aux certificats que nous publierons sous peu de jours.
Cette Eau sans égale se vend au No. 534½ rue Sussex.
N.B.—12 billets : "Bon pour un verre" pour 25 centins.

Vente de Woodcock
ET EFFORTS EXTRAORDINAIRES
POUR
Plaire aux Dames d'Ottawa.
Par une multitude de circonstances incontrolables je me trouve forcé de laisser "Le Magasin distingué de modes" le 1er Août prochain, et pour réduire mon immense assortiment d'articles de modes de 1er choix, etc., et pour procurer des chances sans pareilles à mes amis et à mes pratiques, comme souvenirs de mon court séjours dans la capitale, je ferai les réductions suivantes sur tous les achats faits après le 2 mai, à mon magasin, vis :
5 par cent déduit sur $1. et au-dessous de $3
10 par cent déduit sur $3 et au-dessous de $6
15 par cent déduit sur $6 et au-dessous de $10
20 par cent déduit sur $10 en montant.
Dames d'Ottawa, venez en tout hâte, et assurez-vous d'un véritable bargain dans les garnitures de mode, chapeaux sans garniture gants, gliets, châles en laine, articles et vêtements de dessous au
Magasin distingué de modes
No. 39 Rue Sparks
On demande 2 dames comme commis.
Ottawa, 24-3-88—1a

Incendie de Hull.
PHOTOGRAPHIE
du dernier grand incendie de Hull, photographies de l'église de Hull en flammes et toutes sortes de photographies à grande réduction chez
NAPOLEON BELANGER.
No 140 Rue Sparks, Ottawa.

N. Faulkner & Fils
IMPORTATEURS DE
Chapeaux et Merceries,
111, Rue Rideau
OTTAWA.
N. B.—Essayez nos Chemises de couleur non repassées à 40 cts.

VINAIGRES
VINAIGRERIE DE KINGSTON.
A. HAAZ & CIE,
MANUFACTURIERS
de Vins Blancs, Cidre, Malto et autres VINAIGRES
Garantis Purs sous tous les Rapports.
EN VENTE A OTTAWA
Par tous les Principaux Epiciers.

VOITURES DE PLACE
DE PREMIERE CLASSE.
Communication téléphonique en tout temps
266, rue Saint-Patrice, Ottawa.
1 12-87-8 GUSTAVE RICARD.

BONNE NOUVELLE!
J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreuses pratiques que j'ai fait l'acquisition d'un magnifique carosse qui surpasse tout ce qu'il y a à Ottawa. J'invite le public à venir me voir avant d'aller ailleurs.
MOISE LEPINE
No. 163, Rue St. André. 2-4-88-6m

Canadian Bank of Commerce.
AFFAIRES GENERALES DE BANQUE.
DEPARTEMENT D'EPARGNES.
Traites sur la Colombie Anglaise et San Francisco.
SCRIPS des Territoires du Nord-Ouest.
R. GILL,
19j-3f Gérant.

Des Chambres Meublées
Peuvent être obtenues avec ou sans pension en s'adressant à
MADAME HANBERRY,
1m-3f-p-s 117 rue Albert.

Je Vends en Gros
Brandy de Bisquits, Debouche & Cie. en caisses, ½ oct., (pintes et bouteilles).
Gin de De Kuyper, en caisses, ½ oct., rouges, vertes et blanches, importation directe.
Gin de Keys, en caisses rouges et vertes.
Brandy de Hennessey, en caisses, (pintes).
Whiskey irlandais de Burk's.
Rhum de la Jamaïque.
Rye de Walkers, (1883), en caisses et en quantités.
Rye, Proof et "High Wines" de Gordenham & Worts.
CIGARES.
Seul agent pour les *Upper X.*
En magasin, *Bill Nye* et *Peg Tops.*
BIERES ET PORTER.
Bass, Dow's, McCarthy's, Carling, Toronto, Bowie & Bates, Dublin Stout.
JOHN CASEY,
IMPORTATEUR DIRECT.
294 et 296, RUE DALHOUSIE,
117, 118, RUE CLARENCE

Echos et Nouvelles.

Gratitude.

M. N. Gagné, un incendié de Hull, nous prie de remercier ceux qui ont été assez généreux pour venir à son aide, après le malheur qui l'a si cruellement éprouvé au feu de Hull. Entre autres personnes, M. Gagné croit devoir beaucoup de reconnaissance à MM. F Charbonneau, T Charbonneau, T Thompkinson, W McCann, W Beaty, John O'Meara, T Canty, P Daily, T Huntringhan, F Vaillancourt, J Lacourse, P Piché, E Audet, T Gauthier, E Rhéaume, J Brunel, Th Joncas et R Pagé.

Le Parc Lansdowne

Les travaux du transfert de la bâtisse principale sur le Parc Lansdowne avancent rapidement et l'on croit que la bâtisse sera en place dès samedi prochain. A l'effet de transporter cette spacieuse construction, on a posé une double voie sur les terrains, la compagnie du chemin de fer Canada Atlantique ayant généreusement mis à la disposition de l'ingénieur de la cité les rails et les convois nécessaires à ce travail.

Le nouveau terrain acheté par la corporation a été nivelé et les clôtures qui avaient été renversées par la tempête ont été relevées, l'aspect du Parc maintenant présente un fort joli coup d'œil.

Sur l'île, M. Sullivan a fait transporter le bois et le matériel nécessaire à la construction de la salle des machineries qui sera élevée sur le bord du canal entre ce dernier et les étables pour les moutons.

On commencera la semaine prochaine à transporter sur le Parc le bois nécessaire à la construction de la grande estrade dont le prix a été fixé à $2,000 et qui pourra contenir autant de spectateurs qu'elle aura coûté de piastres.

Il y a encore un grand travail à faire sur le Parc aux divers compartiments de l'Exhibition et le comité ne doit pas laisser languir les choses s'il veut terminer tous ces importants travaux en temps.

Notes Religieuses

Le Rév. M. Beausoleil, du collège Ste Thérèse, officiait à la Basilique hier. A vêpres, le Rév M. occupait une place parmi les choristes dont il sera à l'avenir le directeur.

Le Rév. M. Prud'homme commencera sa visite paroissiale aujourd'hui.

On a annoncé hier dans les diverses églises catholiques le pèlérinage qui aura lieu dimanche prochain à la nouvelle église de Notre-Dame de Lourdes, à l'occasion de la bénédiction de ce temple par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel. Cette cérémonie qui sera des plus imposantes sera suivie d'une bénédiction de cloche.

Les sociétés de bienfaisance d'Ottawa de même que les membres de la congrégation de la rue Murray partiront en procession à l'issue de la messe basse pour se rendre au lieu de la bénédiction, chemin de Montréal, formant ainsi le premier pèlerinage qui se rendra à cette église et qui sera suivi de plusieurs autres.

Le Rév Grand-Vicaire Routhier a donné le sermon, hier à la Basilique, s'élevant fortement contre les ravages causés par l'ivrognerie et l'abus en général des liqueurs enivrantes.

Le vaste temple était littéralement encombré de fidèles et ce sermon a produit sur tous une impression touchante.

On commencera ce soir dans le soubassement de la Basilique une retraite pour les dames et jeunes filles de la paroisse Notre-Dame. Les exercices auront lieu chaque soir à 7 heures.

Remis.

Le programme entier du piquenique de la fanfare de Ste Anne n'ayant pu être rempli lors de l'excursion, il avait été décidé que la chose se terminerait demain soir au bois de McKay. A une assemblée tenue depuis il a été décidé contrairement et nous pouvons annoncer que cette partie du programme ne sera pas oublié mais qu'il sera choisi un endroit dans la ville, le terrain du collége probablement, ou une après-midi de plaisir attend les amateurs

Incendie.

Samedi soir, vers les 10.30 hrs. l'alarme appelait les pompiers sur la rue Brittannia, aux Chaudières. Le feu venait de se déclarer chez M Perkin. En peu de temps la brigade était rendue sur les lieux, et par ces travaux ardus put réussir à éteindre les flammes avant que trop de dommages fussent causés.

Autre incendie

Samedi, dans la nuit, un commencement d'incendie se déclara chez M J Bte Paquette, épicier à New-Edinburgh. A leur arrivée les pompiers s'aperçurent que le feu avait été mis à divers endroits surtout en dessous du comptoir dans l'épicerie et en arrière du compartiment réservé aux liqueurs. D'après toutes les apparences l'œuvre incendiaire est visible.

M Paquette, qui était au lit dans le moment n'a pu être retiré de la fumée qu'avec de très-grandes difficultés par le gardien Latimer et les hommes sous son contrôle. Le feu fut découvert par le veilleur du moulin McClymont qui s'empressa de donner l'alarme à la boîte 123, rue Ottawa. L'opinion du chef Young s'accorde parfaitement avec celle de tous ceux qui croient que le feu a été mis.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez
H. H. NOREZ,
No. 30. rue Rideau.

REDUCTIONS SPECIALES
Nous avons réduit spécialement pour cette semaine, un grand assortiment de Parasols d'été.
Parasols crême à 35 cts. valant 80 cts.
Parasols crême à 50 cts. valant 75 cts.
Parasols crême à 60 cts. valant $1.40.
Parasols crême à 75 cts. valant $1.75.
Parasols noirs et blancs à $2 valant $10.
Parasols en dentelle noire à $2 val. $10.
Parapluies en soie noire très durable à $1.40 valant $2.
Garnitures Orientales
GARNITURES ORIENTALES
Garnitures Orientales
Nous avons réduit toutes nos garnitures orientales. Nous en avons de toutes couleurs et de tous les prix.

Garnitures à	35 cts.	valant	70 cts.
"	45	"	85 cts.
"	60	"	$1 00
"	75	"	1 45
"	95	"	2 00
"	$1 20	"	2 50
"	1 45	"	3 00
"	1 65	"	3 50

Dentelles étroites pour appareiller, toutes offertes à grande réduction.
Au Bon Marché !

LE MANIFESTE

Monseigneur le Comte de Paris a adressé ces jours derniers aux maires de France, une lettre-circulaire.

Il est certain qu'en la recevant, un grand nombre de maires ont dû lui accorder l'attention qu'elle mérite, non-seulement à cause de la signature royale dont elle est revêtue, mais encore à cause des idées justes, historiques qu'elle exprime.

Mais ce n'est pas calomnier les maires que d'insinuer que plusieurs d'entre eux n'ont pas avec l'histoire de France des rapports d'une intimité immorale, et qu'il se serait trouvé parmi les magistrats municipaux quelques braves gens pas très royalistes, qui, au reçu de la lettre, auraient dit :

—Tiens ! voilà le Comte de *Paris qui* m'écrit. Qu'est-ce qu'il me veut ?

Et qui auraient laissé dans leurs cartons la lettre royale, sans la méditer et sans en extraire le suc.

Heureusement, un homme se trouvait là, au timon des affaires, comme on dit, qui, sous de dehors intelligents et même spirituels, cache une naïveté extrême.

Cet homme s'est hâté d'envoyer un commissaire de police qui a saisi quelques centaines d'exemplaires de la lettre royale.

Résultat : Un bruit énorme. Tous les journaux de Paris et de province reproduisant à des millions d'exemplaires le texte saisi. La lettre destinée aux maires seuls, lue par tous les Français, y compris les maires.

On ne m'ôtera pas de l'idée que M. Floquet a dû être séduit par l'or des d'Orléans pour leur organiser une publicité pareille.

Car s'il a fait pour rien un tel service de réclame c'est un pur serin. Or, tout le monde sait que M. Floquet est non seulement le plus intelligent, mais encore le plus spirituel des républicains.

Sa réputation d'intelligence et d'esprit est tellement établie dans l'esprit de ses contemporains que lorsqu'il dit : "Ce que je ferai sera bien fait," tout le monde s'incline.

Si Notre Saint-Père le Pape se permettait de terminer une de ses encycliques par une pareille déclaration, il y aurait des protestations furibondes, non pas seulement chez les athées, mais peut-être même jusque dans le Sacré-Collège.

Mais Floquet, l'infaillible Floquet ne connaît pas ces résistances. Ce qu'il fait est bien fait. Il le dit et tout le monde, dans la boutique républicaine, l'en croit sur parole.

Je suis forcé, pour une fois, de penser de Floquet ce qu'il pense de lui-même. Il a fait saisir la lettre du comte de Paris, et ce qu'il a fait est bien fait. Oh ! Oui !

C'est bien fait, puisque, grâce à lui, tout le monde en France a lu et discute cette lettre.

Aussi je suis disposé à passer l'éponge sur toutes les violations de la loi que le citoyen Floquet a dû accomplir pour obtenir cet heureux résultat. Je suis disposé à oublier qu'il a piétiné sur la loi de la presse, qu'il s'est comporté comme un petit Persigny, qu'il a répudié son propre passé. Car, enfin, lorsque le gouvernement impérial saisissait les feuilles de l'ouvrage du duc d'Aumale, l'*Histoire des Condé*, Floquet, qui était aussi spirituel que maintenant et qui n'était guère moins solennel, aiguisait sa bonne plume de Tolède et démontrait au tyran que la pensée a des droits imprescriptibles, que la propriété est sacrée, même lorsqu'elle s'étend sur les choses de l'âme.

Qu'est-ce que ça fait, mon Dieu, que Floquet ne pense plus comme ministre ce qu'il pensait comme défenseur de la Pologne ? Qu'est-ce que ça fait qu'il confisque la pensée après l'avoir défendue ? Qu'est-ce que ça fait qu'une fois de plus la raison et la rime fassent de Floquet le synonyme de paltoquet ?

J'ai des trésors d'indulgence pour cet homme-là, et j'ai toutes les peines du monde à m'empêcher de lui crier : "Merci, Floquet, sans toi, la lettre de mon prince n'aurait pas eu tout le retentissement qu'elle mérite. Tu nous as saisi pour trois francs cinquante de papier, mais tu nous a fait pour cinq cent mille francs de réclame, Merci, Floquet."

C'est qu'elle est admirable, cette lettre. Du moins je la trouve telle, parce qu'elle reflète les théories de l'école politique à laquelle j'appartiens, cette école qui veut la centralisation politique à outrance et la décentralisation administrative à outrance, cette école qui ferait bon marché de la liberté de la presse, mais qui estime que la base d'une nation c'est la liberté de l'individu, la liberté de la commune, cette école qui trouve inutile que les citoyens aient le droit de s'assembler pour déblatérer contre le gouvernement, mais qui trouve indispensable que les citoyens aient le droit d'administrer eux-mêmes leur propre argent, de réaliser par eux-mêmes les améliorations matérielles et morales dont ils ont besoin, de surveiller leur école aussi bien que leurs chemins vicinaux, et d'être les maîtres chez eux.

J'ai déjà entendu dire autour de moi par les sceptiques qui poussent sur l'asphalte comme la luzerne dans les terres fortes : A quoi bon ? A quelle nécessité répond la lettre royale ?

Et j'ai boudi. Et j'ai répliqué à ces gens qui détestent la République, à ces gens qui attendent que la Monarchie leur tombe toute rôtie dans le bec :

—A quoi bon ! Mais vous passez votre temps à demander que votre prince fasse quelque chose. Et au premier acte qu'il accomplit, vous voilà partis à discuter la convenance, l'actualité, la prudence, un tas de fariboles inutiles.

Tel n'est pas mon système. Je désire que mon prince agisse, parle et écrive. Et toute action, toute parole émanant de lui, je les trouve utiles, louables, par cela même que ce sont des actions, des paroles, des écrits.

Et, dans l'espèce, je juge éminemment utile, nécessaire et actuelle cette lettre qui dit en somme aux paysans ceci :

—On m'accuse de vouloir gouverner quand je serai remis en possession de mon héritage, avec les châteaux, avec les riches, avec les nobles. Ce n'est pas vrai. Je gouvernerai avec les chaumières. Je gouvernerai avec vous. C'est la Monarchie qui a émancipé les communes, c'est la Monarchie qui leur rendra l'indépendance et l'existence, et l'émancipation.

Une telle lettre est autrement utile même, si on peut parler ainsi, que les *Instructions* de l'an dernier qui, par leur caractère didactique, s'adressaient seulement aux classes élevées, aux classes politiques.

C'est de la bonne semence de Royauté qui va dans le peuple et qui germera.

Voulez-vous maintenant que je vous fasse un aveu ? Hé bien ! j'attendais une interpellation de la Droite à propos de cet abus de pouvoir qui a consisté à saisir préventivement l'expression d'une pensée humaine. Cette interpellation était annoncée : elle ne s'est pas produite ; je le regrette.

On ! je sais ce qu'on va me répondre. On me dira que si la Droite avait interpellé, elle aurait fourni à Floquet l'occasion d'un triomphe parlementaire ; que la majorité républicaine se serait concentrée en faveur du cabinet ; que Floquet qui insulta le czar aurait peut-être trouvé dans son sac un vieux reste d'injures à l'adresse du comte de Paris ; que la Droite aurait été battue un fois de plus.

Qu'est-ce que ça peut nous faire ? La Droite est à la Chambre pour être battue. Et peu nous importe les combinaisons parlementaires, les victoires ministérielles, pourvu que la justice et le bon droit trouvent parmi nous des avocats et des défenseurs. Le rôle de nos amis à la Chambre est précisément de mener, le plus souvent qu'ils pourront, le droit et l'honnêteté à la défaite, car le droit et l'honnêteté ne triomphent qu'à force d'être battus.

Lorsque les premiers chrétiens luttaient contre le paganisme, jamais il n'est arrivé à leurs chefs de se dire :

Nous ne sommes pas la majorité. César a des légions couvertes de fer ; nous n'avons que des esclaves et des femmes. César a des bêtes dont les dents sont aiguisées et les mâchoires solides ; jamais nos frères n'arriveront à dévorer les lions et à écraser les éléphants, restons tranquilles

Non, ils affrontaient avec leur nudité, avec leur faiblesse, avec leur délaissement, César, ses légions et ses bêtes, et à force d'être mangés, ils ont fini par manger l'Empire, les légions et les bêtes du Colysée.

Voilà pourquoi j'aurais aimé voir un de nos chefs parlementaires monter à la tribune et mettre le nez des républicains dans leur passé, leur demander en vertu de quel droit ils ont agi : leur démontrer l'insanité et l'illégalité de leurs précautions et lutter jusqu'au bout contre le ministère.

Les républicains auraient approuvé par un ordre du jour leur Floquet. Et puis après ! Est-ce que nos amis ont la prétention de convaincre la majorité républicaine ? Est-ce qu'ils n'ont pas pour devoir de parler tout le temps par dessus la tête de cette majorité pourrie, et par les fenêtres de la Chambre, à l'adresse du pays, qui voit, qui juge et qui se souvien dra ?

Avec ce système de tactique parlementaire, jamais les Cinq sous l'Empire n'auraient proféré une parole, parce qu'ils étaient certains de rallier autour de M. Rouher toute la majorité impérialiste.

Avec ce système de tactique parlementaire, jamais Gambetta et ses amis n'auraient élevé la voix pendant les premiers jours de l'Assemblée nationale, parce qu'ils étaient certains de mettre contre eux tous les conservateurs divisés.

C'est à la défense qu'il appartient d'être prudente. L'attaque ne réussit que lorsqu'elle est imprudente, et les charges de cavalerie n'enfoncent les bataillons carrés que lorsque les cavaliers sont décidés à ne pas revenir et à trouver la mort ou la captivité sur le rempart de baïonnettes qu'ils vont rompre.

Voilà pourquoi, en dépit des raisonnements des docteurs, je persiste à regretter que la Droite n'ait pas interpellé et qu'elle n'ait pas forcé les républicains à déclarer légal ce qu'ils qualifiaient d'illégal quand ils étaient hors du pouvoir.

L'autre jour, les républicains ont été obligés de se solidariser avec les gens qui tripotent dans les urnes électorales. Floquet a eu une majorité Tant mieux.

Hier, on aurait pu les forcer à se solidariser avec les gens qui saisissent les lettres, qui interceptent la pensée, qui gouvernent au nom de la raison d'Etat.

On ne l'a pas fait. Tant pis.

Je voudrais voir le gouvernement, convaincu, tous les jours, d'arbitraire, d'illégalité, de fraude, et tous les jours couvert par la majorité républicaine.

Parce que ces victoires, remportées sur la raison et la justice sont mortelles pour ceux qui les remportent.

En somme, en saisissant la lettre royale, le gouvernement a commis une illégalité et un acte de bêtise amère.

La presse le lui a dit. J'aurais aimé que la Droite le lui dit aussi. Et j'aurais aimé que la majorité républicaine endossât cette illégalité et cette bêtise.

Il paraît qu'il valait mieux qu'il en fût autrement. Je m'incline. Mais je ne comprends pas

Maintenant, il est possible que l'interpellation ne soit qu'ajournée et qu'elle ait lieu lorsque le gouvernement, en renonçant à des poursuites contre l'auteur de la lettre, aura avoué l'illégalité de la mesure qu'il a prise.

Dans ce cas, je m'incline et je comprends.

J. CORNÉLY.

Voici le texte même du manifeste dont il est question dans l'article ci-dessus :

Sheen House, le 4 juillet.

Monsieur le maire,

Le vote indépendant des électeurs et du conseil municipal vous a placé à la tête de votre commune. La tâche qu'il vous impose est grande. Vous avez à protéger les finances et les franchises municipales contre une administration dépensière et tyrannique.

Le parti dont cette administration est l'instrument docile a compromis la République ; il l'entraînera dans sa chute. Le jour viendra bientôt sans doute où nous devrons tous nous unir pour refaire le gouvernement de la France et l'établir sur des bases durables.

Dans cette pensée, je m'adresse à vous, le représentant de l'une de ces Communes que la Monarchie a constituées, émancipées, et qui l'ont aidée à fonder l'unité nationale. Je viens à vous directement pour dissiper les calomnies répandues par ceux qui veulent nous empêcher de nous entendre.

Laissez-moi vous le dire sans réticences, comme je le ferais face à face, si un cruel exil ne me tenait pas éloigné de cette France que je veux servir avec vous.

La République n'a pas donné aux communes la liberté qu'elle leur avait promise. Tous les moyens sont bons aux républicains pour s'assurer la majorité dans les conseils. La commune, cette grande famille, est divisée en oppresseurs et en opprimés. Soumise au régime des budgets obligatoires, elle n'est plus indépendante dans la gestion de sa fortune ; les parents n'y sont plus les maîtres de l'éducation de leurs enfants.

Un gouvernement d'occasion vous promettra peut-être la restitution de ces libertés perdues. N'espérez pas qu'il puisse vous les rendre. Son premier soin sera de détruire celles qui vous restent.

Ces libertés, la monarchie les garantira, étant assez forte pour ne pas les craindre. Loin d'être hostile à la démocratie communale, elle seule peut sauvegarder ses intérêts et respecter ses droits. Elle mettra l'ordre dans la commune comme dans l'Etat.

Le prêtre à l'église, l'instituteur à l'école, pourront se dévouer à leur mission sans être les instruments ni les victimes de la politique. Ils travailleront ensemble à une œuvre vraiment patriotique en développant chez les jeunes générations, avec la connaissance de leurs droits, le sentiment de leurs devoirs.

Le Maire, enfin ne tiendra ses pouvoirs ni de la faveur, ni de la naissance, ni de la richesse. Quelle que soit sa situation personnelle, il ne devra l'écharpe tricolore qu'au libre choix de ses égaux.

Croyez, monsieur le Maire, à mes sentiments bien sincères.

PHILIPPE, Comte de Paris.

PROVINCE DE QUÉBEC

SHERBROOKE—Les colons belges, établis à Sherbrooke et aux environs, doivent avoir sous peu une réunion en vue de fonder une société de concours mutuel et de colonisation. S'ils agissaient avec sagesse et prudence, ils peuvent rendre de grands services à leurs compatriotes et à notre contrée.

—M. Skinner a réussi à obtenir une charte pour l'incorporation de sa compagnie de téléphone. Il doit se mettre à l'œuvre immédiatement pour doter notre ville d'un nouveau service.

LAC NOMININGUE—Nous recevons les meilleure nouvelles de ce côté. La récolte donne les plus belles espérances. Le foin est à pleine terre ; on n'en voit pas de plus beau d'ici au Nominingue.

Le cercle agricole établi depuis quelques mois fonctionne à merveille. Il a ses réunions tous les quinze jours, et les connaissances théoriques que les colons y acquièrent, sont complétées par des visites faites aux principales fermes. Ces conférences agricoles produisent déjà les meilleurs résultats ; nous en trouvons la preuve dans la pratique du silo qui a été inaugurée, l'année dernière, par M. Lalande avec un succes tel que plusieurs autres colons se proposent d'imiter son exemple.

Les Sœurs de Sainte-Croix ont commencé leur œuvre : l'école qu'elles ont ouverte a été fréquentée pendant l'hiver par une vingtaine d'enfants.

Le travaux du grand chemin de Papineauville ont été repris et sont poussés avec vigueur. Quatre-vingts travailleurs y sont employés. Les sept milles de chemin qui restent encore à faire seront terminés à l'automne. L'ouverture de ce chemin sera d'un grand avantage à la colonisation, car il met le lac Nominingue à 65 milles du chemin de fer, en attendant que cette distance soit réduite à 21 milles, ce qui aura lieu quand le chemin de Saint-Jérome sera construit jusqu'à la Chute-aux-Iroquois.

SHEDIAC—On lit ce qui suit dans le compte-rendu du pèlerinage des Acadiens à Sainte-Anne de Beaupré publié par le *Moniteur Acadien* :

"Trois miracles avaient été accomplis au moment de la communion. Sainte-Anne avait entendu nos prières, elle n'avait pas voulu laisser partir les pèlerins acadiens sans faire éclater sa puissance au milieu d'eux. Une pauvre femme de Minudie, N. E., du nom de Lirette, percluse des deux jambes et que le médecin aurait désiré laisser en chemin tant elle souffrait, venait de recouvrer l'usage de ses membres et pouvait maintenant marcher sans l'aide de personne ! Tout le monde la vit gravir les marches du sanctuaire pour aller se jeter à genoux au pied de l'autel !

"Une autre femme, une dame Cormier, de Richibouctou, obtint sa guérison par un autre prodige. Elle avait failli mourir en route, et le Dr Comeau, qui l'avait soignée, plus étonné que tout autre, lui qui connaissait la gravité du mal, s'empressa de constater la guérison et de rédiger son témoignage de ce miracle éclatant.

"Le troisième prodige s'opéra sur la personne d'un enfant de trois ans et demi, dont le père est M. Eustache à Dominique Boudreau, de l'Aboujagane. Il avait les deux jambes paralysées et n'avait jamais marché. Sa pieuse mère, le portant dans ses bras, l'avait déposé au pied de la statue de Sainte-Anne en implorant sa miséricorde. La grande sainte entendit ses supplications, se laissa toucher, et l'enfant marcha.

"Trois miracles en un seul jour, opérés sous nos yeux, n'était-ce pas assez pour remplir nos cœurs d'émotion, d'amour et de reconnaissance !"

Pour acheter
DES
Vêtements
Aux Conditions les plus Favorables
ALLEZ AU
Nos 269 et 271, rue Wellington

Où vous ne serez pas embarrassé de faire un choix, l'assortiment en magasin étant des plus complet.

J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre à meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.

Conditions : Au comptant seulement

P. O'Reilly

W. O. McKAY
Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de
"L'HOTEL RICHELIEU"
Agents pour les Commerçants de Bois.
446, 448 et 450 rue Sussex

L. N. LOYER
Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries
No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.
M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

TOUT HOMME
Qui est FAIBLE, NERVEUX, DEBILE, qui dans son IGNORANCE et sa FOLIE, croit avoir perdu complètement sa VIGUEUR de CORPS et d'ESPRIT et sa VITALITE ENTIERE, toutes causes qui entraînent des dérangements dans le système organique des SOURCES de la VIE, MAUX DE TETE, MALADIE DE L'EPINE D'ORSALE, REVES NAVRANTS, PERTE DE MEMOIRE, LACHETE et IRRITABILITE de TEMPERAMENT, BOUTONS et ROUGEURS sur la figure et tous les symptômes de DEBILITE GENERALE, CONSOMPTION dans un avenir rapproché, d'INSANITE, peuvent trouver un remède efficace en se servant de notre spécifique No 23, une cure merveilleuse et certaine. Il donne la VIGUEUR de la JEUNESSE et restaure le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux POUMONS et aux NERFS, reconstruisant le système musculaire et mettant en action toute l'énergie physique du corps humain. A l'aide de notre spécifique No 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris en moins de trente jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines, $2. Guérison Garantie. Notre spécifique No 24 est un REMEDE infaillible pour toutes les MALADIES SECRETES de QUELQUE DUREE qu'elles aient été. Vendu d'après notre GARANTIE par écrit qu'il opérera une GUERISON. Prix $5. Compagnie de Médecine de Toronto, Toronto, Ont.

CONSOMPTION
Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant ce n'est plus une maladie incurable malgré qu'elle soit réclamée par quelques médecins, la santé peut encore être recouvrée par l'emploi de nos REMEDES. Ils sont doux pour les membranes des poumons qu'ils n'affectent pas malgré qu'ils soient enflammés et empoisonnés par les ravages de cette cruelle maladie en même temps qu'ils empêchent les douleurs et les brûlements de poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $3.
GUERISON GARANTIE
COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, TORONTO, ONT.

TEINTURE pour les CHEVEUX
Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dépendent de la couleur des cheveux ; noire, brun foncé, brun clair, châtain, châtain clair, blond doré, blond cendré. Envoyez une tresse de cheveux avec votre commande. Prix $2 la bouteille. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

ARTICLES DE TOILETTE
En nous adressant votre commande, spécifiez ce que vous désirez avoir et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. La No 8 donne au teint la fraîcheur de la jeunesse ; c'est une préparation qui n'affecte pas la peau et dont vous pouvez vous servir sans que personne s'en aperçoive. Prix $1.25. No 9 fait disparaître les rides. Prix $2.00. No 10 fait disparaître les taches causées par les affections du foi. Prix $1.25. No 11 fait disparaître les boutons sur la figure Prix $1.25. No 12 fait disparaître les taches de rousseur. Prix $1.25. No 13 fait disparaître les pustules. Prix $1.25. No 14 fait disparaître le hâle. Prix $1.25. No 15 fait disparaître les verrues. Prix $2.00. No 16 fait disparaître les marques de la petite vérole. Prix $1.25. No 17 empêche la trop grande transpiration. Prix $1.25. No 18 est une préparation infaillible pour conserver les cheveux ou les faire pousser. Prix $1.25 Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont

LE BUSTE
No 19 est une préparation interne et externe qui développe la taille chez les femmes et lui donne les plus belles proportions. C'est une préparation tout à fait inoffensive et infaillible. Prix $3.00. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

MALADIES DES FEMMES
No 20 guérit infailliblement la leucorrhée, descente de la matrice, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme un remède des plus efficaces. Prix $2.00 la bouteille Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Pilules Régulatrices Françaises
Bien supérieures au seigle ergoté, à la tanaisie, la menthe ou l'oxide. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, préviennent la douleur et amènent la REGULARITE. Prix $2. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont

Névralgie et Rhumatisme
Guérison certaine par l'usage du spécifique No 22. Il faut attribuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix UNE PIASTRE Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

AVIS AUX MERES— Le "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

POUR LA
Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général
Crème de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses et Moloderma.
Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK
CHIMISTE ET DROGUISTE
75 RUE SPARKS
Prescriptions pour médecins et familles préparées avec soin.
Communication téléphonique 1-2-88

Aux Peintres et au Public en Général
Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc
Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)
ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE
JOHN SHEPHERD
227, Rue Rideau, Ottawa

Fonderie de Hull
Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.
M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous les ouvrages faits à son établissement.
T. LAWSON
Rue Brewery, Hull, Rue George, Ottawa.

FERRONNERIES
L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.
McDougall & Cuzner
Enseigne de la grosse Tarrière.
— MAGASINS : —
Rue Sussex et rue Duke, Chaudière
21 11 87-88

DAMES NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli ; elles soulagent les douleurs ; assurent la régularité ; sont agréables au goût et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2 00. Toute correspondance est confidentielle. Adressez : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boite 576, Toronto, Ont. 89

HOTEL CANADIEN
CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE
Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-propriétaire du "Royal Exchange."
Les repas sont servis à toute heure, à la carte système européen, et sous la surintendance d'un cuisinier français de première classe.
Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.
Cet établissement vient d'être meublé à neuf ; les chambres sont spacieuses et des mieux aérées, faisant face au parc (Major's Hill).
L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos 536 et 538 sur la rue Sussex.
JOHN JOHNSTON, Propriétaire

GEORGE COX
LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEUR
33 RUE METCALFE, OTTAWA, ONTARIO

CARTES PROFESSIONELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.,
— BUREAU —
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MacCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, &c.
ONTARIO ET QUÉBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'Gara & Remon
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, Etc.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs et Notaires
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.
AVOCAT, Etc.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics,
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.
TAYLOR McVEITY, GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6%, avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.
— ARGENT A PRETER —
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa Kemptville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD ALEX. C. RUTHERFORD

BUREAU D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS
LINDEN & COLE
Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles
No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA
Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.
B. LINDEN. W. A. COLE.

Dr FISSIAULT
— DENTISTE —
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
— OTTAWA —
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

John Kerrigan
— PLOMBIER SANITAIRE —
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON

CHS. DESJARDINS
AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER
Hotel Russell, No 26 rue Sparks
— OTTAWA —
Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.
Capitaux réunis : - - - $40,000,000
Marchand de Boyaux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.
M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL
ETAL 1 — MARCHE BY.
Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail ; mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

W. E. BROWN
MANUFACTURIER ET MARCHAND
— DE —
CHAUSSURES EN GROS !
A transporté son établissement au
No 61, RUE RIDEAU
19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie
PLATRIER
141 RUE KING 141
OTTAWA 23 11 87

MAISON SAINT-GEORGE
102 ET 104 RUE RIDEAU
Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.
Jugez par vous-même en venant nous faire visite 12 87-88

Beaudet & Desjardins
COIN des RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA
— MANUFACTURIERS DE —
Cadres d'ouvertures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plancher, Bois à lambrisser, Meubles, Etc., Etc. Bois de charpente préparé constamment en mains.
Les meilleurs machines améliorées sont en usages dans notre établissement
Ouvrage de première Classe garanti. Communication téléphonique.

BUREAU A LA VILLE :
No 26 RUE SPARKS,

RUSSELL HOUSE
GRANDE VARIETE
— DE —
CHAPEAUX
FRANCAIS, ANGLAIS, AMERICAINS et CANADIENS, Etc.
— CHEZ —
JOSEPH COTE
114 — RUE RIDEAU — 114
OTTAWA.

MEUBLES ! MEUBLES !
Voici le temps d'acheter à bas prix des Meubles de
BONNE QUALITE
— CHEZ —
HARRIS & CAMPBELL
36, 38, 40, 42, 44
RUE O'CONNOR, Près de la Rue Sparks

Manufacture de VOITURES !
ROYALE
LEVEILLÉ & MATHE
PROPRIETAIRES
Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S. D. THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. Nos ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.
Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.
56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est **PATINS !**
Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau
P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleigh Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE
E. B. EDDY & Cie
(LIMITEE)
ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883
HULL, P. Q.
Manufacturiers et Marchands en Gros de
BOIS DE CHARPENTE
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc
Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,
ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE
16—1—88—o

T. J. SEATON
HORLOGER ET BIJOUTIER
Marchand de montres d'or et d'argent, pendules, anneaux et bijoux de toute sorte. Tous les ouvrages sont garantis.
Nos 309 et 311 rue Wellington, Ottawa

TAPISSERIE
Je viens d'acheter le stock de TAPISSERIE de la maison E. White J'offrirai cette semaine ce stock en vente en détail, à des prix beaucoup plus bas que les marchands d'Ottawa ont payé dans le gros. M. White m'a transféré toutes les affaires de son département de la tapisserie.
Wm. HOWE
Rue Rideau, Succursale No 393 rue Cumberland.

G. PHILBERT
IMPORTATEUR
— DE —
TAPISSERIES
AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAISES
Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa
PEINTURE
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREES
HUILE
MASTIC
PINCEAUX,
VITRES, et
ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

DERNIÈRES NOUVELLES

CANADA

Troubles à la rivière Skeena

VICTORIA 22—Une dépêche spéciale de Diehl dit être informée officiellement qu'il n'y a rien de vrai dans le rapport télégraphique que le général Middleton avait été mandé à Ottawa et de se préparer pour faire la campagne de la rivière Skeena. L'expédition est tout à fait sous la direction du gouvernement provincial. La batterie. C'est là comme ayant été engagée pour la circonstance.

VICTORIA C. A., 22—Voici quelques détails au sujet des troubles qui ont éclaté à la rivière Skeena.

L'automne dernier, un sauvage du nom de Ketwinkwood Jim, appartenant à une tribu qui habite près des fourches de la rivière Skeena, tua un autre sauvage qu'il accusait d'avoir jeté un sort à ses enfants. Un peu plus tard, il partit pour la chasse. La nouvelle de ce meurtre étant parvenue en cette ville, cinq constables furent envoyés pour arrêter l'assassin. Lorsque l'agent et les constables arrivèrent aux fourches de la Skeena, l'agent écrivit à Jim de venir se constituer prisonnier. Lorsque ce dernier arriva au village, les constables, armés, allèrent à sa rencontre pour l'arrêter et Jim, effrayé, prit la fuite. Un des constables fit feu sur lui et le tua. Il n'y a aucun doute qu'il venait se livrer vu qu'on a trouvé sur lui la lettre de l'agent. Les sauvages ont été indignés et on dit dit qu'ils ont enfermé les constables dans le fort de la compagnie de la baie d'Hudson à Hazelton et qu'ils ont tué l'agent du poste et un des constables. Ils sont au nombre de cinq cents, bien armés et peuvent opposer une forte résistance.

Meurtre

QUÉBEC, 22—Une lettre reçue de Saint Fortunat de Wolfestown donne les détails suivants d'un drame horrible qui a plongé dans la nuit de jeudi la paroisse de Saint Julien dans le plus grand émoi.

Vers une heure, jeudi matin, on s'aperçut à Saint Julien de Wolfestown que la maison de Napoléon Michel était en flammes. L'alarme donnée, une grande partie de la population du village étant rendue au lieu du sinistre, voici ce que l'on apprit :

Rémi Lamontagne, beau-frère de Michel, était entré chez ce dernier vers 11 heures du soir, le 18, sans manifester aucune mauvaise intention et s'informa tout simplement si le père de Michel était revenu des Etats-Unis. Puis la conversation de s'engager entre les deux beaux-frères, et Lamontagne d'offrir du whiskey à son compagnon. Ils en burent trois verres, après quoi Lamontagne sortit pour quelques instants.

Quand il revint à la maison, Michel alla à sa rencontre, mais fut reçu par trois coups de revolver, dont l'un, le premier, l'atteignit à l'oreille gauche, les deux autres ne portant pas. Michel voulut prendre la fuite, mais il s'évanouit sous l'étreinte de Lamontagne qui l'avait saisi.

Quand il reprit ses sens, il se trouva enseveli sous deux paillasses enflammées, avec des coupures à la gorge et au poignet. Il lui restait néanmoins assez de force pour lui permettre de se lever et de courir à travers le bois chez un voisin, M. Arcade Boucher, pour raconter cette lugubre histoire.

On courut à la hâte chercher le curé, M. l'abbé E. O. Plante, de Saint Fortunat, qui reçut la déposition du blessé.

M. le Dr N. Noël, médecin de Saint Ferdinand d'Halifax, mandé en toute hâte, a procuré à l'infortuné Michel les soins les plus urgents, mais on désespère de le sauver.

On est à la poursuite du meurtrier qui a eu le temps de s'éloigner et dont on n'a aucune nouvelle. Tous les bâtiments de Napoléon Michel ont été consumés.

Les commentaires vont leur train sur cette tragédie de famille.

Concours de tir

—Le 28 courant aura lieu au camp des ingénieurs, à Saint-Joseph de Lévis, le concours de tir à la cible pour les soldats du 85e bataillon.

Asphyxié

—Un journalier du nom de Bouré, employé pour la corporation, a failli être asphyxié ces jours derniers. On sait que la corporation fait en ce moment nettoyer les tuyaux d'égouts. Bouré était à travailler dans un de ces tuyaux, lorsqu'il se sentit atteint par l'influence de ces gaz qui y séjournent en permanence. Il perdit connaissance ; mais heureusement quelques-uns de ses compagnons de travail eurent connaissance de l'accident et s'empressèrent de tirer le malheureux de cet endroit.

Le médecin fut mandé en toute hâte et lui prodigua ses soins. Une heure après, Bouré reprenait ses sens.

Une fière peur

—Une dame de Sainte-Anne de Beaupré, était venue à Québec, en compagnie d'une de ses nièces, pour retirer à la banque une somme de $800.

Cette somme lui fut remise sous forme de chèque qu'elle plaça dans une enveloppe et déposa dans son *satchel*. Quelque temps après, se trouvant sur la rue, elle s'aperçut que son *satchel* était entr'ouvert et constata avec surprise que la lettre avait disparu.

On s'imagine la douleur qui s'empara de la malheureuse femme. Elle alla porter plainte à la police, croyant que son argent lui avait été volé, mais quelque temps après, ayant examiné de plus près l'intérieur du *satchel*, qui contenait divers autres petits articles, elle y découvrit la somme qui avait été l'objet de son grand chagrin. Inutile de dire que les larmes furent vite séchées.

En contrebande

—Une grande quantité de liqueurs et de tabac, transportée de Saint-Pierre Miquelon et passée en contrebande, a été trouvée chez un épicier de la rue Saint-Valier. Le tout a été saisi.

Un puits

—Le gouvernement doit faire construire un puits, à l'extrémité est des bâtiments des immigrants, sur la jetée Louise, afin de fournir l'eau dans toutes les chambres de cette bâtisse.

Une locomotive

—La première locomotive devant servir sur le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, vient d'être reçue, et a été envoyée à Sainte-Anne pour y faire les travaux de terrassement.

En villégiature

—L'honorable M. Gagnon est parti hier pour Tadousac.

La moisson

—M. Dumais, M.P., est arrivé de Chicoutimi. Il dit que la récolte dans les environs du lac Saint-Jean a la plus belle apparence.

Réunion

—Une réunion des membres de la commission de l'économie interne aura lieu vers la fin de la semaine prochaine.

Le "Northern Pacific"

WINNIPEG 22—MM. Greenway et Martin auront une entrevue avec M. Oakes à New-York et non pas à Chicago comme on l'a annoncé d'abord.

Dans une entrevue à Saint-Paul, M. Greenway a dit que le surplus de la récolte du blé au Manitoba serait de vingt millions de boisseaux.

La mairie

—Si la démission de M. Jones est acceptée il est probable que les candidats à la mairie seront l'échevin Mulvey et l'échevin Pearson.

Départ

—Son Honneur le lieutenant gouverneur Royal est parti pour Ottawa ce soir.

Nomination annulée

—La *Gazette Officielle* annonce que la nomination de M. Chenier, député régistrateur général a été annulée.

Une entreprise importante

—Une compagnie au capital de $100,000 a été organisée sous le nom de compagnie de pétrole de Manitoba pour explorer les sources de pétrole près de la rivière Vermillon.

La loi des licences

—A la suite de la dernière enquête qui a été faite, dix-sept buvettes ont été fermées dans le district No 4 et des licences ont été refusées à six hôtels à Winnipeg.

ETATS-UNIS

Accident

NEW-YORK, 22—Hier matin, vers neuf heures, un couvreur occupé à réparer le toit d'une maison sise au No. 14 Fulton street, est tombé sur le trottoir d'une hauteur d'environ 60 pieds. Cet infortuné nommé Brashier, s'est mortellement blessé dans sa chute.

Arrestations

NEW-YORK, 22—Deux Italiens, les nommes Girolamo et Bareloino, ont été arrêtés dans un bureau de tabac de Stanton street au moment où ils donnaient en payement de deux cigares un billet faux de $5, du genre dit *silver certificates*.

Suicide

NEW-YORK, 27—Une femme, Sarah Halwick, demeurant avec son mari au No. 188 Greene street, s'est donné la mort en avalant une certaine quantité d'acide phénique ; on ignore la cause de ce suicide.

Exécution à Monticello

NEW-YORK 22—L'exécution de l'ancien matelot anglais John Allen, ou "Sailor Jack," a eu lieu hier, dans la salle d'audience du tribunal de Monticello (New-York) ; on n'avait laissé pénétrer dans la salle que les médecins, les officiers de police judiciaire et les témoins exigés par la loi.

Rien ne peut donner une idée du sang-froid avec lequel Allen s'est comporté jusqu'à la dernière minute. Il avait fort peu dormi dans la nuit : à minuit, il s'est mis à chanter d'une voix sonore qui s'entendait dans tout le village, et il a continué ainsi jusqu'à quatre heures du matin. Il s'est jeté ensuite sur son lit et a dormi environ deux heures ; puis il s'est levé et a mangé avec appétit un déjeuner qui lui avait été envoyé par les parents d'une petite fille à laquelle il avait donné un dessin. Allen dessinait, en effet, avec un certain goût et sa cellule était tapissée de croquis, dont l'un le représentait sur l'échafaud.

Quand le shérif s'est présenté dans sa cellule pour rédiger l'acte de décès du condamné, Allen lui a donné les renseignements voulus et a écrit de sa main, sans trembler le moins du monde, son nom, son âge et son lieu de naissance. Sur l'échafaud, après que les prières eurent été prononcées, Allen a fait un discours et a dit qu'il ne se souvenait pas d'avoir tiré sur Mme Ulrich, car au moment du crime il était ivre depuis trois jours. Il s'est ensuite passé lui-même le nœud coulant autour du cou, l'a fixé à la corde qui descendait de la potence et a demandé un verre de whisky. On le lui a refusé. Alors Allen s'est écrié : "Adieu ! Allez-y ! Je veux être pendu avant midi de façon à pouvoir dîner en enfer en tête à tête avec le diable."

Comme il disait ces mots, la trappe a basculé et le corps d'Allen a été lancé dans l'espace. Au bout de douze minutes, le cœur avait cessé de battre, et quelques instants après on a coupé la corde. Les médecins ont constaté que la mort avait été causée par l'asphyxie. Aussitôt après l'exécution, on a transporté le corps au vieux cimetière où on l'a enterré à côté d'un nommé Bigelow, pendu à Monticello en 1869.

Les anarchistes de Chicago

NEW-YORK 22—Deux des anarchistes arrêtés à Chicago ont été remis en liberté sous caution de $5,000 ; Hronek seul reste détenu et il n'est pas probable qu'on le relâche.

La potence au Tennessee

NEW-YORK 22—On a pendu dans la cour de la prison de Knoxville un nègre assassin, le nommé Carmichael. Vingt-huit personnes seulement assistaient à l'exécution qui s'est passée sans incidents.

Maison écroulée

NEW-YORK 22—Une maison qu'on était en train de démolir à Chicago, au coin de Clark street et de Grant place, s'est écroulée sur l'entrepreneur des travaux qui a été tué ainsi qu'un de ses ouvriers.

Explosion désastreuse sur l'Ohio

NEW-YORK, 22—Une désastreuse explosion s'est produite sur l'Olio, à bord du remorqueur *Conway* allant de Louisville (Kentucky) à Pittburg (Pennsylvanie). Il était une heure et demie du matin, le navire avait dépassé Westport et l'officier de service venait de faire à bord une ronde dans laquelle il n'avait rien remarqué d'anormal, quand soudain une terrible explosion s'est fait entendre, un nuage épais de vapeur a enveloppé le navire et la machine s'est arrêtée ; les chaudières venaient de sauter.

Le capitaine, qui dormait dans sa cabine, s'est levé en toute hâte et a pris la direction du sauvetage ; il a fait amener un canot et transporter à terre un câble à l'aide duquel le remorqueur a été ramené le long du rivage et amarré à un arbre. En même temps, les officiers et l'équipage se portaient au secours des voyageurs couchés dans le salon à l'arrière : sur huit hommes se trouvant dans le salon, quatre avaient été tués sur le coup et trois autres étaient si grièvement blessés qu'ils sont morts au bout de quelques minutes. Quant au huitième voyageur, la force de l'explosion l'avait jeté de sa couchette sur le pont à travers la porte ouverte, et par un hasard extraordinaire, il n'avait aucun mal. Les cadavres des sept victimes ont été ramenés à Pittsburg où une enquête va s'ouvrir sur les causes de cette explosion.

Grands incendies à Port-au-Prince

NEW-YORK, 22—On vient de recevoir au département d'Etat, à Washington, une dépêche de M. Thompson, ministre des Etats-Unis à Port-au-Prince (Haiti), donnant quelques détails sur les grands incendies qui viennent de détruire une partie de cette ville.

Le 4 juillet, des incendiaires restés inconnus ont mis le feu au dernier étage de la chambre des députés, pendant que l'assemblée était en séance. Les flammes, activées par le vent, ont gagné la ville dont elles ont détruit environ la dixième partie ; nombre d'édifices ont été consumés, notamment la chambre des députés, les ministères de l'intérieur et de la guerre, la nouvelle école de droit, le tribunal civil, l'imprimerie du gouvernement, le temple protestant épiscopalien, la résidence de l'évêque d'Haïti et celle du ministre de la guerre.

Un autre incendie, dû également à la malveillance, a éclaté le 7 juillet, à dix heures du matin, au domicile du ministre de la justice. Le vent soufflant encore en tempête, les flammes ont fait de rapides progrès et ne se sont arrêtées qu'en atteignant le quartier brûlé trois jours auparavant. Les marins de l'aviso de la marine française le "Bisson," qui se trouvait à Port-au-Prince, sont descendus à terre sur la demande du ministre de France, et ont puissamment contribué à arrêter les progrès du feu. On évalue à un cinquième de la ville l'étendue des quartiers détruits par ces deux incendies ; le 7 juillet, pendant le feu, on a remarqué une forte odeur de pétrole, ce qui fait croire que les incendiaires ont employé ce liquide pour activer les flammes.

Le gouvernement haïtien s'efforce, par tous les moyens possibles, de découvrir les incendiaires, qui seront exécutés aussitôt que leur culpabilité aura été établie. Des sentinelles sont en faction à tous les coins de rues, et des patrouilles parcourent la ville. Les légations de France et d'Angleterre sont gardées par des détachements de marins du "Bisson." Le ministre de France a offert un détachement de marins français pour protéger la légation américaine, mais M. Thompson a cru devoir décliner cette offre. Un malaise général règne en ville ; les négociants et leurs employés restent dans les magasins et les bureaux à garder leurs marchandises ; plusieurs cargaisons destinées à Port-au-Prince ont été remportées par les navires qui les avaient apportées. Nombre d'habitants ont quitté la ville pour se réfugier sur d'autres points de l'île ; il n'y a eu aucuns désordres en dehors de Port-au-Prince.

Dans un post-scriptum à sa dépêche, M. Thompson dit qu'il vient d'apprendre de la bouche même du secrétaire d'Etat qu'un des incendiaires avait été arrêté au moment même où il mettait le feu à une maison. Ce misérable a dû être exécuté immédiatement.

EUROPE

Fusil Martini

LONDRES 22—Le fusil Martini amélioré du capitaine Harston, a été essayé à Wimbledon. Le résultat est considéré comme satisfaisant. Le mécanisme est simple et n'a pas l'apparence de se déranger facilement. Dans l'espace d'une demi minute seize coups ont été tirés. L'arme est en grande faveur.

M. Carnot en voyage

PARIS, 22—M. Floquet, président du conseil, est allé rejoindre le président Carnot à Grenoble. La population lui a fait un accueil enthousiaste. Une députation du clergé a été présentée à M. Carnot par Mgr Fava, qui a manifesté son respect pour l'autorité dont le président est investi. M. Carnot a répondu : "Nous sommes un gouvernement de conciliation et nous avons du respect pour toutes les idées. Je suis convaincu que le clergé de Grenoble est animé des mêmes sentiments."

Un banquet a été donné à Grenoble en l'honneur du président Carnot. MM. Floquet, Lockroy, Ferry, Spuller et d'autres personnages marquants étaient présents. Dans son discours, M. Carnot a exprimé la joie qu'il éprouvait de l'accueil chaleureux qu'il a reçu en Savoie et dans le Dauphiné.

La question bulgare

BERLIN, 22—Au cours d'un long entretien qu'il a eu avec le prince Schouwaloff avant le départ de l'ambassadeur pour Saint-Pétersbourg, le prince de Bismarck lui a remis un document exprimant ses vues sur la question bulgare. Le chancelier dit dans cette note qu'il est partisan du maintien du traité de Berlin tout en tenant compte des revendications légitimes de la Russie.

Le maréchal Kuhn

VIENNE, 22—La mise à la retraite du maréchal Kuhn a produit ici une sensation. Dans sa lettre au maréchal, l'empereur s'exprime ainsi : "La nécessité où nous nous trouvons d'avoir une armée constamment prête à entrer en campagne m'oblige à donner votre poste à un autre." Le maréchal Kuhn jouit encore de toute sa vigueur physique et mentale.

Un socialiste gracié

ROME, 22—Le roi Humbert a fait grâce au chef socialiste Cipriani qui avait été condamné à vingt ans de prison pour avoir tué un homme pendant une échauffourée. La population italienne avait protesté contre cette condamnation en nommant plusieurs fois Cipriani député, mais le gouvernement obligeait les socialistes à cesser leur agitation en leur disant qu'il ne ferait grâce au condamné qu'à cette condition.

Blessures graves

LONDRES, 22—Un comte polonais s'est mortellement blessé en tombant dans un précipice alors qu'il s'obstinait à faire l'ascension du Gerlachdorf, dans les Carpathes, pendant un ouragan. Le guide qui l'accompagnait a péri.

Le roi Milan

BELGRADE, 22—On dit que les membres du saint synode, excepté deux, se sont prononcés contre la demande en divorce du roi Milan.

Cables sous-marins

LONDRES, 22—Les compagnies rivales des câbles transatlantiques viennent de s'entendre pour porter le prix des télégrammes, à partir du 15 août, à un chelin le mot.

Mourant

PARIS 22—M. Duclerc, l'ancien président du conseil des ministres, est mourant.

La statue de la Liberté

PARIS 22—La statue de la Liberté, offerte au nom de la colonie américaine par M. P. Morton, ex-ministre des Etats-Unis à Paris, sera placée à Grenelle, un quartier mal situé en dehors de la ville. On explique la relégation de cette statue dans un endroit si éloigné en disant que le centre de la ville est encombré de statues et qu'il n'a pas été possible de trouver d'autre place-ment pour une statue de vingt-deux mètres de hauteur.

Les Américains en France

PARIS 22—D'après une statistique récente le nombre des Américains résidant à Paris et dans le département de la Seine serait de 6,915.

Décès

PARIS 22—M. Zirio, le propriétaire de la villa Zirio, à San Remo, où résidait l'empereur Frédéric pendant sa maladie, est mort à Marseille.

Le général Boulanger

PARIS 22—La guérison de la blessure du général Boulanger progresse rapidement. Les docteur lui permettront de sortir aussitôt que le temps le permettra.

Nouvelles d'Allemagne

BERLIN, 22—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie le texte de la réponse de M. de Puttkamer à l'adresse envoyée le 29 mai à l'empereur Frédéric par les Polonais. L'empereur aurait chargé M. de Puttkamer de dire qu'il n'avait jamais douté de la loyauté des Polonais et que les termes de leur adresse lui faisaient espérer que les Polonais de Prusse prouveraient par des actes leurs sentiments de dévouement fidèle et leur gratitude des bienfaits qu'ils ont retirés des institutions prussiennes et des travaux du reichstag et du landtag.

Une lettre du comte de Paris

PARIS 22—Le *Soleil* et d'autres journaux royalistes ont publié la réponse du comte de Paris à une adresse qui lui a été présentée par une députation d'ouvriers parisiens. La police n'a pas interdit la vente de ces journaux sur la voix publique.

Complot

MADRID, 22—La police de cette ville a fait des perquisitions dans les maisons de personnes suspectes de comploter contre le gouvernement. Ces perquisitions ont amené la saisie de 3,000 armes diverses.

L'entrevue des empereurs

SAINT-PÉTERSBOURG, 22—Pendant le voyage de Cronstadt à Peterhof, l'empereur Guillaume causait avec M. de Giers pendant que le czar s'entretenait avec le comte Herbert de Bismarck à qui il a demandé des nouvelles de la santé de son père, le chancelier. Les deux empereurs ont eu ensuite une longue conversation.

Au banquet qui a été donné à Peterhof en l'honneur de l'empereur Guillaume, aucun toast n'a été porté. L'empereur Guillaume a fait ensuite une promenade en voiture en compagnie de la czarine et du grand-duc et de la grande-duchesse Vladimir.

Toute la presse russe est convaincue que l'entrevue des empereurs ouvrira une nouvelle ère de paix et que les intérêts russes seront pris maintenant en considération. Le *Novoé Vremia* félicite l'Allemagne du succès de ses efforts pour devenir une puissance maritime. Il espère que les anciennes relations entre les deux empires seront rétablies.

L'empereur Guillaume, accompagné du prince Henri, du comte Herbert de Bismarck et de quelques autres personnes de sa suite, est parti de Peterhof pour Saint-Pétersbourg ce matin à dix heures à bord du yacht "Alexandra."

L'empereur Guillaume et le prince Henri ont déposé des couronnes sur la tombe du czar Alexandre III dans l'église Pierre et Paul. Dans l'après-midi, ils ont rendu visite aux membres de la famille impériale résidant aux environs de Peterhof. Hier soir à sept heures, ils assistaient avec le czar et la czarine à la retraite militaire au camp de Krasnoe-Selo.

En arrivant à Hrasnoe-Selo, les empereurs, qui étaient à cheval tandis que la czarine et les enfants avaient pris place dans une voiture attelée de six chevaux blancs, ont visité le camp.

Les ambassades et les maisons situées sur la route suivie par le cortège impérial étaient pavoisées. La colonie allemande était venue en grand nombre pour voir le nouvel empereur. Le temps était magnifique. M. de Giers et le prince Herbert de Bismark ont eu plusieurs entretiens.

Dans ses commentaires sur les articles des journaux de Paris qui disent que le voyage de l'empereur Guillaume à Saint-Petersbourg est un dernier effort pour concilier la Russie, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit : "La politique allemande reste conforme au traité de Berlin. La présence du prince Ferdinand sur le trône de Bulgarie a été, dès le début, considérée par l'Allemagne comme une violation de ce traité. L'entrevue des deux empereurs ne changera en rien l'attitude de l'Allemagne à l'égard du prince Ferdinand."

COMMERCE

MARCHÉ DE GROS

Montréal, 20 Juillet 1888.

GRAINS

Blé roux d'hiver du Canada	96 à 97½
Blé blanc d'hiver do	96 à 97½
Du Printemps do	83 à 84
No 1 Manitoba	96 à 98
No 2 do	95 à 96
No 1 Nord-Ouest	94 à 95
Pois, 66 lbs, en magasin	85 à 87
Avoine, 34 lbs	46 à 47
Seigle	50 à 00
Orge	55 à 60
Blé-d'inde, droits payés	72 à 75

FARINES

Patente d'hiver	4 85 à 5 00
Patente du printemps	4 75 à 4 85
Extra supérieure de choix	4 40 à 4 50
Extra	4 20 à 4 35
Superfine	3 50 à 4 00
Forte de boulanger	4 50 à 4 70
EN SACS D'ONTARIO	
Extra	2 00 à 2 05
Forte de boulanger de la ville (en sacs de 140 lbs) par 196 livres	0 00 à 4 50
Farine d'avoine, en barils	0 00 à 5 45
Farine d'avoine granulée, en barils	0 00 à 5 70
Farine graminée	0 00 à 0 00

Quantité de produits reçus hier :

	G. T.	P. C.	Canal.
Blé, minots		1,000	102,179
Avoine, minots	1,500		
Orge, minots		600	
Farine, barils	650	703	1,190
Œufs	77		96
Beurre, tinettes	194	43	31
Fromage, boîtes	5,671	1,533	1,823
Saindoux sceaux	63		
Cochons apprêtés		11	
Cuir, rouleaux		100	
Peaux vertes			30
Whiskey, esprit de vin fûts			80
Tabac, paquets	42	13	
Pétrole, barils et caisses	51		

PROVISIONS LOCALES

Lard pour aliments, de l'ouest, b.	17 00 à 17 50
Lard de l'ouest, le baril	18 50 à 19 00
Lard léger pour aliments, le baril	0 00 à 17 50
Bœuf pour aliments, le baril	0 00 à 0 00
Bœuf indien pour aliments	0 00 à 0 00
Jambon, la lb.	0 12½ à 0 13½
Jambon sous canvas, la lb.	0 12½ à 0 13½
Jambon vert, la lb	0 00 à 0 00
Flanc vert, la lb.	0 00 à 0 00
Saindoux de l'ouest, en seaux, lb	0 10½ à 0 00
Saindoux canadien, en seaux	0 00 à 0 10
Lard fumé, la lb	0 11 à 0 11½
Epaules	0 00 à 0 08
Suif raffiné, la lb.	0 05¾ à 0 06

ALCALI

Perlasse par 100 lbs.	$7.00 à 7.10
Potasse, 1re qualité	4.00 à 4.10
Potasse, 2e qualité	3.75 à 3.90

BEURRE

	c.	c.
Crêmerie	18	à 20
Townships	18	à 19
Morrisbourg	17	à 18
De l'Ouest	16	à 17

FROMAGE

Meilleur, coloré	9⅞ à 10
blanc	9¾ à 9⅞
Bon	9½ à 9⅝
Moyen	8½ à 9

VOLAILLES

Poulets, le couple	1 00 à 0 00
Poules, la pièce	0 45 à 0 50
Canards	0 60 à 0 75
Dindes, la pièce	0 80 à 1 50
Oies	0 50 à 0 70

VIANDES

Bœuf les 100 livres	4 55 à 6 50
Lard	7 50 à 7 75
Veau, au quartier	0 05 à 0 00
Mouton do	0 06 à 0 08
Vaches à lait	3 00 à 28 00

MARCHÉ DE DETAIL

Farines et Grains

Farine de blé, par 100 lbs	$2.00 à 2.30
Farine de Sarasin, par 100 lbs.	1.90 à 2.00
Farine d'Avoine, par 100 lbs.	0.00 à 2.00
Farine de Blé-d'Inde, par 100 lbs	1.25 à 1.90
Moulée, par 100 lbs	1.20 à 1.40
Son, par 100 lbs	0.00 à 0.80
Avoine par sac	1.00 à 1.10
Pois, par minot	1.00 à 1.10
Blé-d'Inde, par minot	1.15 à 1.25
Fèves, par minot	1.40 à 1.60
Sarasin, par sac	0.95 à 1.05
Graine de lin, par minot	0.00 à 1.20

Légumes

Patates, le sac	$0 90 à 1 00
Choux, la doz	0 40 à 0 50
Haricots, le ¼ minot	0 00 à 0 80
Oignons, doz. de bottes	0 00 à 0 30
Céleri, la douzaine	0 00 à 0 50
Laitue, la douzaine	0 20 à 0 00
Persil, par bottes	0 00 à 0 05
Menthe, par bottes	0 00 à 0 05
Concombres, doz	0 40 à 0 50
Tomates, la douzaine	0 00 à 0 35
Rhubarbe, la doz	0 00 à 0 25
Radis, la doz	0 00 à 0 20
Choufleur, la pièce	0 20 à 0 25
Asperge, la botte	0 00 à 0 20
Patates fraîches, le minot	0 80 à 0 90
Pois vert, ¼ de boisseau	0 00 à 0 25
Choux nouveaux, la pièce	0 00 à 0 20
Navets nouveaux, doz. de bottes	0 00 à 1 50
Carottes nouvelles, doz. de bottes	0 00 à 0 50

Fruits

Pommes nouvelles, le baril	$3 00 à 3 50
Bananes la (douzaine)	0 30 à 0 00
Oranges de Valence, la boîte	10 00 à 11 00
Citrons de Messine, la boîte	5 00 à 0 00
Ananas, la pièce	0 25 à 0 30
Fraises à la pinte	0 15 à 0 20
Cerises, le seau	1 00 à 0 00
Oranges rouges, la douzaine	0 40 à 0 00
Poires de Californie, doz	0 40 à 0 00
Prunes " "	0 25 à 0 00
Pêches " "	0 40 à 0 00
Groseilles, pinte	0 15 à 0 00
Bluets, boîte	1 25 à 1 40
Gadelles rouges gallon	0 50 à 0 00
Gadelles blanches, gallon	0 50 à 0 00
Gadelles noires, gallon	0 40 à 0 00
Framboises, le seau	1 25 à 0 00

Produits de la Laiterie

Beurre de choix, par lb.	$0 30 à 0 40
Crêmeries	0 28 à 0 00
Beurre en tinette	0 16 à 0 20
Bon beurre de laiterie	0 22 à 0 25
Fromage	0 12 à 0 14
Œufs frais, la douzaine	0 00 à 0 00
Œufs en boîte	0 18 à 0 20

Viandes

Bœuf de choix, la lb	$0 15 à 0 18
Bœuf ordinaire	0 10 à 0 12
Mouton, la lb.	0 00 à 0 12
Agneau, quartier	1 00 à 1 50
Veau, la lb	0 10 à 0 12
Lard, la lb.	0 12 à 0 14
Jambon, la lb.	0 00 à 0 15
Saindoux, la lb.	0 10 à 0 12
Saucisse, la lb.	0 10 à 0 15
Porc apprêté, par 100 lbs	9 00 à 10 00
Lard fumé, la lb	0 00 à 0 13

Poisson

Brochet, la lb.	$0 00 à 0 00
Morue, la lb.	0 00 à 0 06
Hadoc, la lb.	0 06 à 0 00
Flétan	0 12 à 0 15
Hadoc fumé	0 00 à 0 10
Homard, la lb.	0 00 à 0 00
Eturgeon, la lb	0 00 à 0 15
Poisson blanc	0 00 à 0 15
Doré de rivière	0 00 à 0 10
Saumon frais	0 25 à 0 30
Hareng frais, gros, la douz.	0 20 à 0 25
do petits, la douz.	0 12 à 0 15
Anguille salée, la paire	0 25 à 0 30
Barbotte préparée	0 00 à 0 10
Macquereaux	0 08 à 0 15
Perchaude (la douzaine)	0 20 à 0 25
Carpes	0 15 à 0 20
Truite tachetée	0 00 à 0 10
Plie, lb	0 06 à 0 08
Alose, la paire	0 15 à 0 25
Perche noire	0 12 à 0 13
Truite de rivière	0 00 à 0 15

Volailles

Poules, le couple	$0 70 à 0 80
Canards, le couple	0 90 à 1 00
Poulets, le couple	0 45 à 0 65
Dindes, chaque	0 90 à 1 10
Oies, chaque	0 90 à 1 10
Pigeons, la doz.	1 60 à 1 80

MARCHÉ D'OTTAWA

Farine No 1, par baril	$4 25 à 4 50
Farine forte de boulangers	4 25 à 4 60
Farine extra	5 00 à 5 50
Farine de sarasin	3 50 à 3 75
Farine d'avoine	5 50 à 5 85
Farine de blé-d'inde	3 00 à 3 50

GRAINS

Blé, le minot	0 00 à 0 00
Avoine	0 43 à 0 45
Blé-d'inde	0 00 à 0 00
Pois	0 50 à 0 65
Fèves	1 00 à 1 23
Sarasin	0 65 à 0 70
Orge	0 00 à 0 00
Seigle	0 00 à 0 00

LEGUMES

Patates, la poche	0 60 à 1 10
Navets, le sac	0 35 à 0 40
Betteraves	0 20 à 0 30
Choux, la pièce	0 15 à 0 20
Pommes, le sac	0 90 à 1 00

DIVERS

Œufs	0 20 à 0 25
Beurre, en pain	0 23 à 0 25
do en sceau	0 19 à 0 23
Fromage	0 12 à 0 15
Suif brut, la livre	0 04 à 0 05
Suif fondu	0 07 à 0 08
Saindoux	0 10 à 0 13
Sucre d'érable	0 10 à 0 13
Miel, la livre	0 12 à 0 13
Sirop d'érable, le gallon	0 00 à 1 20
Foin, la tonne	9 00 à 11 00
Paille	5 00 à 6 00

AU TEMISKAMING

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

MOULIN A PLANER D'OTTAWA

—ET—

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies

DE MOUNT SHERWOOD

Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en mains : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY Propriétaire,
Bureau, 211, Rue Sparks, Ottawa.

Connexion téléphonique. 17—1—88

LA PLUS

GRANDE MANUFACTURE

—DE—

BALANCES

—DU—

CANADA

Au delà de 100 différents genres de :

BALANCE —A— Charbon | BALANCE —A— FOIN

BALANCE —A— Grain | BALANCE —A— THÉ

Vitrines d'exposition améliorées (Show Cases), Tiroirs à argent.

Couteaux et Outils de Bouchers

Ecrivez et informez-vous de nos CONDITIONS DE VENTES et une liste de prix.

S'adresser

C. Wilson & Fils

16, ESPLANADE STREET, 16
TORONTO, Ont.

Veuillez mentionner le journal LE CANADA.

IMPERIAL CREAM TRADE MARK TARTAR BAKING POWDER

La plus PURE, la plus FORTE, la MEILLEURE

NE CONTIENT NI

Alun, Ammoniac, Chaux, Phosphates, ou autres matières nuisibles.

E. W. GILLETT, TORONTO, ONT, CHICAGO, ILLS.

Fabr't de la "Celebrated Royal Yeast Cakes

THE COOK'S FRIEND BAKING POWDER.

OU LA POUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1880 et 1881 ; Médailles de bronze obtenues à Toronto en 1880, à Montréal en 1881.

Elle est composée d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un ARTICLE TRES-UTILE DANS TOUT MENAGE ET AUQUEL ON PEUT ACCORDER TOUTE CONFIANCE.

Manufacturée seulement par le propriétaire de la marque de commerce.

En vente chez tous les Marchands respectables.

LE LEVIER SAMSON

Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le *Levier Samson* peut soulever plus de 100,000 lbs. Pour s'assurer de sa valeur, s'adresser à ceux qui l'ont acheté, entre autres : Sévère Joanette, maire d'Oka ; Labrosse, Sainte-Scholastique ; B. Villeneuve, Rigaud ; J. Leguerrier, Clarence Creek ; Sauriol, Saint-Martin ; Révérendes Sœurs, Sault-aux-Récollets ; Roch Simard, E. Vannier, Sainte-Adèle ; J. Lachapelle, Saint-Jérome ; Dr Mignault, Saint-Augustin ; O. Labelle, Visitation, comté d'Ottawa ; Révérend Faure, Mashamville ; P. Meunier, hôtelier, Montréal. Prix, $18, $25, $30, $35, $40, selon la force de la machine. En vente chez l'inventeur et chez tous les marchands d'instruments agricoles de Montréal. S'adresser à

FRANÇOIS THERIEN,

49-a St-Eustache, comté des Deux-Montagnes

SYNCOPES ARRETES GRATIS

SUCCÈS MERVEILLEUX

Personnes malades guéries par le GRAND RESTAURATEUR DE NERFS DU DR KLINE *pour toutes les* MALADIES DU CERVEAU ET DES NERFS. *Il n'y a qu'un remède sûr pour les attaques nerveuses, les évanouissements, épilepsie, etc.* ; ce remède EST INFAILLIBLE si on suit bien la direction. *Aucune attaque d'évanouissement après le premier jour d'essai.* Envoyez le nom du Bureau de Poste et l'adresse de l'Express, au DR KLINE, 931 rue Arch, Philadelphie, Pa. Allez chez les pharmaciens. *Prenez garde aux imitations frauduleuses.*

Vendu par Lyman Frères et Cie, Toronto.

PAS DE GOUTER GRATIS !

Mais un bon gouter substantiel et à bon marché.

Quand vous êtes pressé, vous ne désirez pas attendre, tout est prêt à partir de 11 hrs. a.m., jusqu'au soir. Une bonne assiette de soupe, viandes, chaudes ou froides de toutes sortes. Salades en grande variété, (une spécialité.)

C'est pour l'accommodation des marchands et des commis et le public en général. C'est le repas le plus succulant que vous pouvez vous procurer dans la ville et au plus bas prix que n'importe où. Venez à l' "International Hotel," sur la rue George et jugez par vous même.

J. W. LANCTOT, Prop.
GEO. NICHOLSON, Restaurateur.

Jos. FORTIER

EPICERIES EN GENERAL

Coin des rues Cumberland et York, Ottawa

Constamment en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes à des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le soussigné compte sur l'encouragement du public.

Atelier de Marbre et de Granit

OTTAWA.

Monuments, entourages de lots de cimetière. Les ouvrages, le lettrage et la sculpture sont faits par moi-même, et me permettent d'entreprendre des contrats à aussi bon marché qu'aucune autre boutique de marbrier de cette ville

R. BROWN,
No 26, rue York

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer vos Balances —OU— Inspecter vos Poids allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.

Chèques et Billets en cuivre et en acier.

Presses à Sceaux et Memorials.

Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc

Etampes en Acier.

PRITCHARD & ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

No 175 RUE SPARKS

AVIS AUX AMATEURS DE SPORT

Nous avons actuellement un assortiment complet d'armes à feu, appareils de pêche, articles de sport, etc., etc.

Envoyez votre adresse, nous vous enverrons notre catalogue illustré et nos listes de prix.

J. D. HUNTON & CIE
334, RUE WELLINGTON, 334

N.B.—Peintures de toutes couleurs, prêtes à poser.

PLOMBAGE
CHAUFFAGE et
TOITURES

F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer, en plomb et travaux en cuivre.

Chantepleures en cuivre, Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires.

Wrenches, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.

Feutre pour recouvrir les tuyaux à vapeur e les bouilloires.

Lieux d'Aisence, Eviers et bains, etc.

Couvertures en "Canada Plate" et tôle galvanisée.

Agents pour engins de Pease combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558

En face de la rue George.

S. ROGERS & SON

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

ET EMBAUMEURS

15 et 17 rue Nicolas, résidence au 2e étage

COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES

STEWART & FLECK, jr

Manufacturiers de toute description de

MACHINES pour MOULINS

Roues d'air, Engins à vapeur, Bouilloires, Chèvres *(derricks)*, ouvrages en fonte pour Constructeurs, Colonnades, Pompes à vapeur et matériaux pour les Mineurs.

"VULCAN IRON WORKS"

RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Toutes réparations exécutées promptement.

T. STEWART,
ALEX. FLECK, JR

3-1-88—6m

ENTRPRENEUR

—DE—

POMPES FUNEBRES

Ecurie de Louage et de Pension

J. SENECAL

Coin des rues York et Dalhousie

Etablissement ouvert jour et nuit. Ordres exécutés avec promptitude.

Connexion téléphonique.

Chemin de fer Intercolonial

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, Terreneuve et Saint-Pierre.

Tous les endroits de bains de mer les plus populaires et les places renommées pour la pêche en Canada, sont sur le parcours de cette ligne.

Des nouveaux et élégants chars palais munis de buffet et chars-dortoirs font partie de chaque train-express entre Montréal, Halifax et Saint Jean.

Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le continent européen, en partant de Montréal par le train du matin le jeudi, peuvent prendre le paquebot de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs de grains et de marchandises trouveront par cette route des élévateurs de première classe, des maisons d'entrepôt et toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leur farine et autres marchandises en destination des provinces de l'Est et de Terreneuve, de même que pour leurs envois de grains et autres produits sur le marché Européen.

La route de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.

Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers et des billets peuvent être obtenus en s'adressant à E. KING, agent de billets, 27, rue Sparks, Ottawa, Ont.

GEO. W. ROBINSON, agent pour les passagers et le fret de l'Est, 136½, rue Saint Jacques, Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant-Général

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 28 Mai 1888. 1a

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

Arrivée et départ des malles.

MALLES	Fermeture A M	P M	P M	Arrivée A M	P M	P M
Ouest—Toronto, Hamilton, etc.	1030		9 30	8 00		6 30
Ouest—Belleville, Brockville, etc.	7 00 / 1030		7 00 / 7 00	9 30 / 9 30		6
Ouest—Manitoba et T. du N. Ouest.			9 30	8 00		
Ouest—Toronto, Peterboro, etc.	1030		9 30	8 00		
Est—Montréal, etc.	3 30	3 30	7 00	8 00 / 9 30	1 30	
Est—Prov. Maritimes		3 30			1 20	
Est—Cornwall, Morrisburg, Lancaster, etc.		2 00	7 00	9 30		6 3
Est—Québec, Trois-Rivières, etc.	7 00	3 30		9 30	1 20	
E.-Unis, via Ogdensburg		2 00	7 00	9 30		
Ouest, Etats-Unis	9 00		7 00	9 30		
New-York, m. directe		2 00	3 30			2 40
do do			7 00	1145		
Boston		3 30		8 00		
Prescott		2 00	7 00	9 30		2 4
Ch. de fer St-L. et O.—Kemptville, North Gower, Metcalfe, etc		2 00				4 3
Kars, Kenmore				1100		
Merrickville, Russell, etc		2 00	1100			
Ch. de fer Pac.—Pembroke, Arnprior, etc		2 30	9 30	8 00		2 20
Ashton, Huntly, Carp, etc.	9 00		9 30			6 20
Bristol, Clarendon, etc	9 00		9 30			6 20
Smiths Falls	1030		7 00	9 30		6 30
Mattawa, etc	9 30			8 00		2 20
Ch. de fer Pac.—Appleton, Ashton, Bristol, etc		3 30		1145		
Ch. de fer Can. Att.—Alexandria, Athol, Laggan, Eastman Springs, etc.	7 00		3 30	8 00	1 20	
Par diligence—Bell's Corners, Hintburgh Fallowfield, etc.		2 00			1100	
Hull	8 00	1000	4 45	8 00	2 00	6 00
Aylmer, Eardly, etc	1000		4 45	8 00	2 00	
Quyon, Tétreauville			4 45	8 00		
Gatineau, t. les jours, à River Desert	6 00					00
Billings' Bridge	1000			1030		
Cummings' et Hertman's Bridges	1000			1000		
Rochesterville, etc	1000			1100		
Orleans et Robillard	1000			1000		
Archville	9 30			1000		
Merivale—lundi, mercredi et vendredi			3 30			3 30
Malles Anglaises—via N. Y., lundi et jeudi			6 30			
Via Halifax, jeudi			3 00			
do sac supplém			4 10			

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des malles précédentes.

Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 a. m.

Mandats sur la poste et la Banque d'Epargnes, de 9 a. m. à 4 p. m.

J. A. GOUIN, Maître de Poste

Bureau de Poste d'Ottawa, Novembre 1887.

CHEMIN DE FER

"CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE

—ENTRE—

Montreal et Ottawa

ET

OTTAWA A BOSTON ET NEW YORK ET TOUS LES POINTS A L'EST ET AU SUD

Les convois partiront de la gare de rue Elgin comme suit

TRAIN EPPRESS DE MONTREAL

8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se raccordant avec l'Express du Grand Tronc à Coteau pour l'Ouest et à Montréal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud-Est, arrivant là à 11.30 a. m.

4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle à dîner, arrivant à Montréal à 8.20 p. m., se raccordant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est

Les convois arriveront à 12.30 p.m. et 8.10 p.m de l'Est, se raccordant à la gare Bonaventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud.

Char Palais Pullman sur les trains de Montréal.

Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 a. m. et 4.35 p. m. se raccordant avec les trains Express de Montréal.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK *VIA* ROUSE'S POINT

1.20 P.M. Quittera Ottawa, gare de la rue Elgin, arrivant à Rouse's Point à 5.40 p. m. et se raccordant à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston à 7.49 et à New-York à 7.00 le lendemain matin

Des chars dortoirs Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullman à Saint-Albans ou à Rouse's Point.

Les billets, les lits et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux stations.

E. CHAMBERLIN, Surintendant Géné
PERCY R. TODD
Agent général des Passagers.

LE Pacifique CANADIEN

TABLE HORAIRE

Ligne directe pour Montréal, Québec, Boston New-York, Toronto, Détroit, Chicago et tous les points à l'est et à l'ouest.

Les convois quittent la gare UNION suit :—

4.30 A. M. / 8.25 " / 4.00 P. M.	Pour MONTREAL TROIS RIVIERES, QUEBEC, SAINT-JEAN, HALIFAX et tous les points l'Est.
11.30 A. M. / 11.00 P. M.	Pour KINGSTON, PETERBORO, TORONTO, DETROIT, BUFFALO, BAY CITY, CHICAGO et tous les autres points à l'Est.
3.30 P. M. / 12.01 MINUIT	Express local pour ALMONTE, BUCKINGHAM ARNPRIOR, RENFREW PEMBROKE, CHALK RIVER et autres.
12.01 MINUIT	Pour PORT ARTHUR WINNIPEG, VICTORIA VANCOUVER, et tous les points sur la côte nord-ouest du Pacifique.
7.00 A. M. / 3.15 P. M.	Pour PRESCOTT, NEW YORK et tous points dans l'Etat New-York.

Billets d'entier parcours, tables horaires, cartes et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la Cité No 42 rue Sparks.

J. E. PARKER,
Agent des Billets et des Passagers de la Cité.

D. McNICOLL,
Agent général des Passagers.

LUCIUS TURTLE
Gérant des Passagers

HENRY WATTERS

CHIMISTE ET PHARMACIEN

Coin des rues Sparks et Bank

Dans la Capitale

Menus faits.

Il y aura assemblée du Comité des Propriétés ce soir à 7.30 h.

L'on est à ériger des bâtisses en briques dans la plupart des rues de la haute-ville.

Le rouleau à vapeur est en opération sur la rue Barrett aujourd'hui.

On est à poser la toiture de l'édifice de la "Bank Note Company" sur la rue Wellington.

Plusieurs ouvriers sont à faire subir des améliorations au pont des Sapeurs.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mal la

Le marché à foin était très fourni ce matin. Il en était de même pour le marché aux animaux.

Le thermomètre à 10,5 hrs, a. m. marquait 70°, à 11 hrs a. m. il marquait 79°, chez Young, rue Sparks.

Les cimetières ont été visités, hier, par un très-grand nombre de personnes.

M. J B McKenzie, encanteur, avait ce matin, dans son magasin, une tortue d'une énorme grosseur.

Une dame assez âgée est tombée en syncope sur la rue Clarence, samedi après-midi. Elle en a été quitte pour quelques légères contusions à la figure,

Le cirque Miller et Freemans sera à Ottawa mercredi. Le personnel qui arrivera demain matin séjournera au "New-Brunswick".

Les patates nouvelles se vendaient 20 cts. le gallon sur le marché ce matin, et les framboises $1,20 le sceau.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 10j-1a

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. le Dr St Jean prend du mieux de jour en jour ; il est probable qu'il sera assez rétabli pour pouvoir sortir en voiture dès demain.

La toiture de la manufacture de boîtes d'emballage de MM. Barnes & Co, a été recouverte en tôle pour plus de sûreté contre le feu.

M. Robert Hinton, du chemin Richmond a appris la fatale nouvelle que son fils aîné, M. Jos. Hinton, a été enseveli vivant dans une excavation dans la Granite Creek, Colombie Anglaise, où il travaillait à ses propres frais.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Les personnes qui ont veillé tard hier soir afin de voir l'éclipse ont été désappointées ; le ciel était tellement assombri qu'il a été impossible de rien constater dans le phénomène lunaire attendu avec impatience par un si grand nombre.

Ne pas oublier que c'est demain matin à 8 heures que se fera le départ de pèlérinage annuel au sanctuaire de Ste Anne de Beaupré, sous la direction du Rév. M. L N Campeau.

Le nouveau bateau de M. Mansfield, l'*Express*, qui fait le trajet entre New-Edinburgh et la Pointe Gatineau a été repeint à neuf et amélioré de manière à offrir tout le confort désirable aux nombreux promeneurs qui vont chaque jour à la Gatineau.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

La journée qui promettait d'être radieuse hier, avait attiré nombre de pique-niqueurs sur les bords de la rivière Ottawa et du petit lac McKay, un endroit on ne peut plus charmant pour aller respirer l'air frais et jouir d'une journée de plaisir. Vers les cinq heures, cependant, une légère ondée vint disperser les joyeux groupes qui se hâtèrent de reprendre le chemin de la ville

Les détectives Montgomery et Flanigan ont opéré l'arrestation, hier, dans le bois de McKay de Jennie Storey, Lizzie Bryant et Frank Dea, sous inculpation de conduite de désordre. Le constable de comté MacKenzie intentera une action contre les prisonniers pour vagabondage et ils comparaîtront devant le magistrat O'Gara mercredi.

Une bonne servante trouvera de l'emploi dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfant. S'adresser 201, rue Albert ou à ce bureau.

Au prône, hier, à la Basilique, le Rév. Grand Vicaire Routhier, a fait l'éloge de M. S. Drapeau, comme directeur du chœur de la Basilique et l'a remercié des services signalés qu'il a rendu à la Basilique, durant les quelques années qu'il a passé comme directeur du chœur de cette église.

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casey. Bons lits ; bonne table ; comfort général pour tous et prix raisonnable. 4j-3m

M. Geo. St Georges, l'assistant inspecteur des licences a fait émaner un bref contre le propriétaire d'un petit magasin ou se faisait la vente de boisson sans licence aux Chaudières, ce matin. La cause s'instruira mercredi devant le magistrat O'Gara.

Il était rumeur ce matin en ville qu'une femme avait été trouvée noyée et attachée à un piquet dans la lac McKay, New-Edimbourg. La rumeur ajoute qu'on a trouvé sur le cadavre une chaine et une montre en or ; il portait aussi des marques qui font voir qu'il y a eu meurtre prémédité. Notre reporter n'a pu réussir à savoir toute la vérité au sujet de ce crime probable.

M. A DeVarenne, du petit séminaire de Québec, était le conférencier d'hier, à la société des amis du Sacré Cœur de Jésus, section Ste Anne. Inutile de dire qu'il s'est acquitté de cette charge, avec toute l'habileté qui lui est dû.

Plusieurs jeunes gens continuent à jouer à la crosse sur la rue Clarence, entre les rues Cumberland et Dalhousie. Ce jeu qui est très dangereux pour les piétons, ne devrait pas être toléré La police devrait y voir.

Les travaux en brique à la chapelle des congréganistes de la rue Murray sont déjà passablement avancés et la petite église y gagnera beaucoup en apparence extérieure lorsqu'ils séront terminés. On semble vouloir les pousser activement.

TRISTE ACCIDENT

Hier matin, il est arrivé un déplorable accident. Une dame du nom de Louise Donaldson qui se trouvait sur le rocher qui surmonte la rue Wellington, dans le but de voir l'endroit du feu de samedi soir aux Chaudières, perdit l'équilibre et fit une chute au bas du rocher, une hauteur de 47 pieds, se causant de très-graves blessures ; on s'empressa de relever la malheureuse et de la transporter à sa résidence mais lorsqu'on arriva ce n'était déjà plus qu'un cadavre.

Depuis longtemps Madame Donaldson était sujette à des attaques nerveuses et l'on croit que c'est durant l'un de ces moments que l'infortunée a été précipitée au bas du rocher où elle se trouvait et où il n'y a aucune palissade pour prévenir les accidents.

La victime de cet accident était bien connue à Ottawa.

Détail navrant, au même moment où le corps inanimé de Madame Donaldson était transporté à sa demeure, sa fille unique était à veiller au chevet de son mari M. E. P. Remon qui succombait quelques instants après, laissant ainsi une veuve éplorée en même temps qu'une orpheline. Le défunt appartenait à la société O'Gara et Remon, avocats d'Ottawa.

Cette double fatalité a attiré à la famille les condoléances sincères de tous ses nombreux amis.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Lundi, 23 juillet. — En l'absence du magistrat O'Gara parti pour aller passer ses vacances à Orchard Beach, l'échevin Heney, occupe le fauteuil de la magistrature de police.

Bridget Moore, ivresse ; acquittée sur promesse de prendre la tempérance.

La femme Meats, même offense ; acquittée sur même promesse.

Plusieurs causes de chiens sans collier légal sont aussi soumises et renvoyées.

John et Margaret Prudville, deux enfants, comparaissent pour avoir assailli Catherine Cold, une autre jeune enfant ; cause renvoyée à mercredi.

Abraham Roy, trouvé en état de vagabondage est envoyé en prison pour y passer le mois d'août.

Joseph Gallagher ; s'étant un peu trop amusé, Joseph s'est grisé sur le marché samedi et il a été cuver son vin au poste ; il est acquitté sur promesse de s'affilier à une société de Tempérance.

Robt Mills et Wm. Atkinson, ivresse et conduite de désordre ; libérés après avoir passé déjà plusieurs jours en prison.

Patrick Stepleton, achetant des produits des marchés avant 9 hrs. du matin samedi, pour revendre, contrairement au règlement à cet effet ; $1 d'amende et autant de frais.

DECES

Ce matin, à l'âge de 19 mois et 1 jour, Marie, Linda, enfant de M Solomon Leveillé, de la maison Leveillé et Mathé.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père mardi le 24 courant à 2 hrs. P. m. No. 56 rue Daly, pour l'église Saint-Joseph et de la au cimetière

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE
AU COMPTANT
D'UN
SURPLUS DE STOCK
DURANT CE MOIS
BRYSON, GRAHAM & CIE

BON COTON JAUNE	3 CENTINS
INDIENNES, GRAND ASSORTIMENT	4½ "
BONS COTONS BLANCS	5 "
LAINAGES PESANTS	10 "
MEILLEUR SHIRTING, 30 POUCES	12½ "
NAPPES	15 "
CACHEMIRES NOIRS	15 "
TWEED PESANT TRES-FORT	25 "
PANTALONS EN TWEED POUR HOMMES	$1.00

ET 300 PAIRES DE COUVERTES BLANCHES, TOUT LAINE, ACHETÉES EN JOB VALANT $4.00 POUR $2.25.

BRYSON. GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

ON RECEVRA à ce bureau, jusqu'à Vendredi, le 10 Août prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec la suscription "Soumission pour Charbon, Edifices Publics," pour fournir le charbon pour un ou pour tous les édifices publics de la Puissance.

On pourra voir le devis des formules de soumission, et toute information nécessaire, en s'adressant à ce ministère à partir de Mercredi, le 18 courant.

Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule que l'on fournira et qui devra être signée de leurs mains.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui y est inscrit, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris ; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 14 Juillet, 1888 19j—3f

AUX ENTREPRENEURS DE PONTS

Le Soussigné recevra jusqu'à mercredi, le 1er août 1888, à midi, des soumissions pour la superstructure (fer ou acier) du pont de la rue St Patrice.

Les plans et spécifications pourront être vus au bureau de l'ingénieur de la cité Hôtel-de-Ville, Ottawa.

ÉDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité,
Hôtel-de-Ville, Ottawa,
16 Juillet, 1888.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

" CANADA. "
JOURNAL QUOTIDIEN
ET
HEBDOMADAIRE
BUREAUX
414, 416 RUE SUSSEX,
ATELIERS
116, RUE ST PATRICE
OTTAWA

On exécute à ce bureau
TOUTES SORTES
D'IMPRESSIONS
TELLES QUE
BLANCS POUR AVOCATS
ET A DES

PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE

Un an pour la ville.....$4.00.
" " En dehors de la ville.....$3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....$1.00.
Invariablement payable d'avance.

Bourse de louage d'Ottawa.

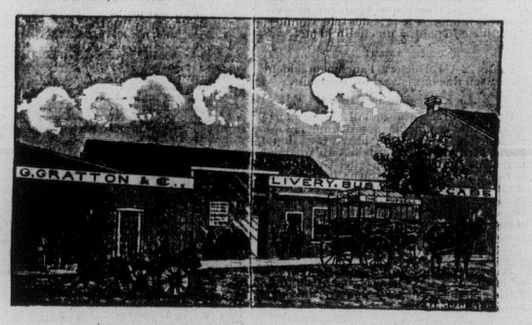

G. GRATTON, - Propriétaire
68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

TOUTES SORTES
— DE —

Poêles, Meubles, Vaisselles, Verrerie Chinoise. Marchandises de Fantaisie, Meubles en Soute, Argenterie Plaquée, Coutellerie, Miroirs, Barres de Fenêtres, Extension pour Rideaux, Voitures d'Enfants, Velocipèdes, Charrettes, Tapis, Freelats, Gravures, Etc. Toutes les Marchandises requises pour meubler une maison au complet, à la Salle de Variété.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

GEORGE PHILBERT,

Peintre d'Enseignes et de Maisons

Coin des rues Dalhousie et St Patrice

DÉCORATEUR DE SALONS, CHAMBRES A DINER, ETC.

PEINTURES A FRESQUES ET DESSINS D'ORNEMENTS DE TOUT GENRE.

30,000 ROULEAUX DE TAPISSERIE
VIENNENT D'ETRE REÇUS.

Ouvrage exécuté avec promptitude et fait dans les derniers goûts

Aux Fabricants de Briques

LE SOUSSIGNÉ recevra à son bureau d'ici à mercredi, le 25 courant, à midi, des soumissions pour fournir et délivre environ quatre cent mille briques dures de première classe, pour le canal de rue Ouest.

Les soumissions doivent donner le prix par mille et être accompagnées d'un échantillon de la brique.

ÉDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité,
Hôtel-de-ville, 16 juillet, 1888.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personnes qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixée par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL
Sous-Secrétaire d'État.

Ottawa, 19 Novembre 1887.

H. & J. LAYEUX,

TAILLEURS DE PIERRE

ont ouvert une

Carriere de Pierre de Taille, a Maconne et Chaux

SUR LE CHEMIN DE MONTREAL

Les personnes intéressées trouveront de grands avantages en les favorisant de leur patronage.

Laissez votre commmande ou votre adresse :

45, 47, RUE ST ANDRE, OTTAWA, ONT.

OU A LA CARRIERE.

23j-1m-sam

Annie A. Lawyer M.D., C.M., gradué du "Queen's University" Kingston. Bureau : 82½, rue Sparks, Résidence-122, rue Slater, Ottawa. Spécialité : maladies des femmes et des enfants.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNE A MORT

PREMIERE PARTIE

IX

Dans la journée, la mère Lauriot avait fait une nouvelle tentative pour parler à son fils, mais elle avait été repoussée de partout. Comme elle n'avait pas vu le juge d'instruction et son greffier, comme elle était repartie avant que M. de Valtemare n'eût signé l'ordonnance de non-lieu, elle ignorait que le boucher fût sur le point d'être mis en liberté.

Nabote, depuis que sa mère était revenue, n'avait pas osé l'interroger. Elle voyait bien, à son visage défait, à ses yeux qui brillaient, encore plus ardents que d'habitude, qu'elle avait échoué.

Elle se laissa glisser de sa chaise et se tenant aux meubles, tant la pauvrette avait de peine à marcher, gagna son cabinet. Sur le seuil, au moment d'ouvrir la porte, elle s'arrêta, et se tourna vers sa mère et pourtant demanda :

—Alors vous ne l'avez pas vu ?

—Non. Ils n'ont pas voulu me laisser entrer dans la prison...

—Et vous n'avez rien appris ? Ils ne vous ont rien dit ?...

—Rien... je te l'aurais répété...

—Bonne nuit, ma mère ! dit Nabote avec un effort...

—Bonne nuit, !... Dors bien... Veux tu que je t'aide à te déshabiller ?

—Non, je ne me couche pas encore.

Elle poussa la porte vitrée, qui séparait son cabinet de l'arrière-boutique, mais tout à coup elle s'arrêta une seconde fois. En même temps la vieille Lauriot s'était levée par un mouvement brusque.

On venait de frapper violemment à la porte de la rue.

—Qui est-ce ? murmura la vielle avec terreur.

Elles attendirent le cœur battant avec force.

On frappa de nouveau, plus fort. à coups redoublés.

La vieille passa dans la boutique.

—Qui est là ? demanda-t-elle tremblante....

Du dehors, une voix enrouée répondit :

—C'est moi !

—Mon Dieu ! fit la mère, toute secouée, on dirait Lauriot....

—Ouvrez donc, c'est moi, que je vous dis....

Mais la vieille, chose bizarre, était devenue blanche.... sa main gauche, qui tenait le chandelier, tremblait, et, pour ne pas tomber, elle fut obligée de s'appuyer contre le mur, tant elle était faible....

Péniblement, elle fit tourner la clé dans la serrure.

La porte s'ouvrit. Le grand Lauriot entra silencieux, passa devant sa mère, sans l'embrasser et gagna l'arrière-boutique....

Nabote, roulée à terre, sanglotait de joie, avec des larmes qui descendaient de ses grands yeux noirs tout le long du visage....

Elle ne put dire que ces mots, entrecoupés ;

— C'est toi ?.... c'est toi ?.... mon frère ?....

Il la prit dans ses bras, la couvrit de ses baisers.... convulsifs..

—Oui, il m'ont relaché.... ils ont bien vu que ce n'était pas moi....

—Alors, c'est fini, n'est ce pas? bien fini ?....

—Parbleu ! je l'espère bien.... qu'ils me laisseront tranquille....

La vieille dit à voix basse :

—Je savais bien, mon fils, qu'ils ne te feraient pas de mal..

Lauriot ne répondit pas. Il ne se lassait pas de caresser Nabote qui continuait de pleurer. La vieille dit, craintive :

—C'est pour toujours, n'est ce pas ? Tu ne nous quitteras plus?

—Parbleu, dit le boucher, sans regarder sa mère.

Un lourd silence se fit. Il y avait une gêne entre eux. Lauriot s'était assis, avait prit Nabote sur ses genoux. On eût dit qu'il ne pouvait se rassasier de la regarder et qu'il en voulait prendre pour toute sa vie. La vieille, ne tenant pas en place, tournait autour d'eux d'un air inquiet. Elle s'arrêtait parfois à les contempler. Alors ses mains s'agitaient comme si une jalousie furieuse lui bouleversait le sang et torturait ses nerfs. Une fièvre brûlait ses yeux et elle entr'ouvrait machinalement les lèvres avec un flot de paroles débordantes qu'elle retenait.

A la fin, elle ne se retint pas.

—Tu ne me reconnais donc pas ? dit-elle ; tu ne fais pas plus attention à moi !... tu n'a des yeux et des embrassements que pour Denise. Qu'est-ce qu'on t'a fait ?...

Le boucher prit Nabote dans ses bras, doucement, la porta dans son cabinet et l'embrassa.

—Couche toi, petite sœur, et dors bien ! dit-il.

Il sortit, ferma la porte et se trouva seul avec sa mère.

—Venez, fit-il, nous avons à causer.

Sa grosse voix enrouée tremblait. La vieille le suivit sans mot dire. Elle avait mis une chandelle neuve dans le chandelier. Elle prit celui-ci et monta au premier étage derrière son fils. Là était la chambre du boucher. Ils y entrèrent. La vieille posa la chandelle sur une table et se laissa choir sur une chaise de paille, en regardant Lauriot avec une terreur indicible. Ses dents claquaient.

—Maintenant, causons ! dit le jeune homme d'une voix altérée.

Méronvel était dans le jardin, aux aguets, avec ses agents semés aux alentours de la maison. Il avait attendu à la gare de Meudon et l'avait suivi jusqu'à la rue des Princes. Quand le jeune homme rentra dans la boucherie, il le quitta pour regagner san poste accoutumé. Il remarqua donc bien vite que la fenêtre de la chambre de Lauriot, au premier étage, s'était éclairée tout à coup, et bien qu'il ne put rien distinguer de ce qui se passait au dedans, il devina que peut-être il lui serait utile de jeter un coup d'œil de ce côté-là.

Ce qui le confirma bientôt dans cette idée, c'est qu'il aperçut la silhouette de la mère Lauriot et celle du boucher traverser la trouée lumineuse de la fenêtre.

Diable ! il va y avoir une explication... coûte que coûte il faut que je l'entende... Comment faire ?

Il jeta un coup d'œil autour de lui. Dans le jardin, point d'arbres, à part de deux ou trois petits pruniers, qui ne l'eussent pas caché suffisamment.

Pour arriver au niveau de la chambre, il n'y avait de possible que le toit de l'abattoir. Celui ci n'était pas très haut. L'ascension était facile. Les arristoloches qui tapissaient le mur devaient l'aider dans le cas où il ne trouverait pas d'échelles.

Et en effet il n'en trouva point

Alors l'agent, silencieusement, grimpa.

Comme le mur dont il faisait l'ascension avait sa façade tournée vers le Champ-Loiseau, Méronvel ne craignait pas d'être vu. Une foi sur le toit, il se couche de son long dans les pelotes de mousse brune qui poussaient là, et sa tête seule émergeant de la crête plongeait dans la chambre de Lauriot.

Il avait bien calculé.

Un instant après, il arrivait à son poste et avançait la tête, avec mille précautions, pour voir de l'autre côté.

La nuit, heureusement, était obscure. Au ciel d'un bleu profond, diamanté d'étoiles étincelantes, quelques flocons de nuages blancs flottaient poussés par un souffle de vent qui traversait les arbres du coteau derrière. avec des sonorités confuses.

Il écoutait depuis cinq minutes, quand il réprima tout à coup une exclamation de colère.

De l'endroit où il était, il n'entendait rien.

—Nom d'un bois mort ! fit l'agent.

Il avait beau avancer la tête, au risque d'être surpris.... rien ?

Par exemple, si aucune des paroles prononcées par la mère ou par le fils n'arrivait jusqu'à lui, il ne perdait pas un geste....

Or, voici la scène étrange à laquelle il assista.

En entrant, Lauriot s'était jeté sur une chaise, la tête portant sur le bord de son lit. La mère, auprès de la porte, n'osait avancer. Ils étaient restés ainsi un long moment. Puis Lauriot s'était levé, avait fait quelques pas vers la vieille et lui avait adressé des questions brèves auxquelles celle-ci ne répondait pas. Alors Méronvel avait vu la figure du boucher, d'abord toute pâle, s'animer peu à peu.

Les paroles sortaient de ses lèvres. Les gestes étaient désordonnés. Tantôt il joignait les mains comme s'il avait voulu la supplier, tantôt ses poings crispés avec une sorte de rage indiquaient soit une lutte violente en son âme, soit une colère exaspérée. Alors ses yeux, devenus rouges, lui sortaient de la tête et le sang gonflait les veines du cou à le faire éclater.

Mais bientôt la scène changes...

Lauriot se taisait, les bras croisés. C'était la mère maintenant, qui parlait... Elle s'était laissée tomber à genoux, et se traînait devant lui, enveloppant de ses bras les jambes de son fils, se meurtrissant la tête à ses gros souliers ferrés.

(*A continuer*)